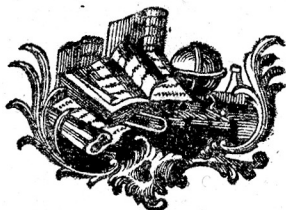


JOURNAL HISTORIQUE

ET
LITTÉRAIRE.

15. AOUT 1791.

*Neque te ut miratur turba, laboras;
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. Août 1791.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le réveil des rois, ou Essai sur la fausseté des principes des démocrates actuels, sur la révolution de France &c. &c. A Paris, chez Guerbart; à Liege, chez Lemarié. 1791. 1 vol. in-8vo. de 48 pag. prix 15 s.

L'AUTEUR a mis pour épigraphe ces paroles de l'abbé Maury : *Ils ne cessent de s'étayer des assertions du Contrat social de J. J. Rousseau, & leur condamnation s'y trouve à chaque page.* Nous avons déjà eu l'occasion de montrer combien l'oracle des démocrates modernes avoit pensé & parlé dif-

N n 2

* 1 Fév. fèrement de ceux qui prétendent le répéter*;
 1790, on trouvera ici de quoi étendre & fortifier
 p. 248. cette observation, qui va jusqu'à prouver que
 — 1 Mai nos décideurs des grandes causes politiques ne
 1791, savent pas lire ou ne comprennent pas ce
 p. 17. — qu'ils lisent. L'auteur ne se borne pas à citer
 1 Juin, Rousseau, quoique son autorité soit d'une
 p. 172. considération toute particuliere pour des gens
 qui *jurant in verba*; il cite d'autres philo-
 sophes encore, tel que Montesquieu, très-

Grand. & l'assemblée. » La source des malheurs des Grecs,
décad. des » dit celui-ci, fut de n'avoir jamais connu les
Romains. » bornes, ni la nature des deux puissances
» ecclésiastique & civile; ce qui fit que l'on
» tomba de part & d'autre dans des égaremens
» continuels. Et quoique le clergé ne fit pas
» un corps séparé chez les Romains, cette
» distinction y étoit aussi connue que parmi
» nous ». — » La prospérité de la Reli-
» gion, dit ailleurs le même, est différente
» de celle des empires. Les humiliations de
» l'Eglise, sa dispersion, la destruction de ses
» temples, la spoliation & la persécution de
» ses ministres, sont les tems de sa gloire; &
» lorsqu'aux yeux du monde elle paroît triom-
» pher, c'est le tems ordinaire de son abaisse-
» ment. »

La nature de ces citations prouve assez que
 l'auteur du *Réveil* n'est point de ces aristo-
 crates égoïstes qui ne haïssent la révolution que
 parce qu'elle les a privés de quelques alimens
 de luxe & de libertinage, & qui ne haïssent pas
 moins la Religion, les ministres, les vertus &

les fruits du christianisme ; qui marcheroient délicieusement sur les débris de tout cela , s'ils pouvoient s'y tracer un chemin pour atteindre leurs anciennes jouissances (a). Ce que l'auteur differte par lui-même sur cette matière , prouve également & son attachement à la vérité & la justesse de son esprit. On en jugera par ces réflexions. » Des mœurs simples & austères ont été nécessaires à l'établissement de la Religion ; elles excitoient alors le respect , édifioient & attiroient les cœurs. Mais comme ce qui fixoit autrefois la considération , ne feroit plus aujourd'hui qu'exposer au mépris & à la dérision philosophique ; doit-on s'étonner que la manière d'être du clergé , soit différente à présent de ce qu'elle étoit alors ? Cette variation est l'effet d'un enchaînement de causes , dont la Religion se sert pour arriver également à ses fins , & sa conservation est maintenant attachée à des moyens qui n'eussent pu servir à son établissement & à sa propagation ». — Les

(a) J'ai vu dans des villes limotrophes de la France , de bons chrétiens , & chrétiennes recevoir ces fugitifs comme des confesseurs de la foi. Des gens expulsés par les ennemis forcenés de l'Eglise catholique , leur paroïssioient devoir être nécessairement des gens de bien. Hélas ! qu'ils ont été cruellement trompés & bien promptement détrompés *. Ils ont commencé à croire , mais trompés encore , que ceux qui avoient fait une si bonne justice , étoient des hommes vertueux : ils auroient dû penser seulement que dans ce monde les scélérats sont punis souvent les uns par les autres.

* Non pas toujours & à l'égard de tous.

apôtres voyageoient à pieds, disent les novateurs. Oui, dans un tems où les hommes corrompus ne s'avisent pas de réformer le monde, dans un tems où les mœurs & la vertu étoient comptées pour quelque chose; mais aujourd'hui que les usurpateurs du trône étalent le luxe & affichent la débauche avec l'argent du peuple; aujourd'hui, que sous le prétexte de rétablir l'égalité parmi les hommes, ils ont la fureur de se distinguer & de s'élever au-dessus des rois mêmes; ce seroit honorer leurs vices & leurs crimes, si les prêtres s'exposent, par une simplicité apostolique, au mépris de ces dominateurs qui n'ont ni foi ni loi, & ne reconnoissent plus ni Dieu ni ses apôtres *.

* Vues
div. sur
ce sujet,
1^{er} Juin
1779,
p. 332.

Ce qu'il y a de consolant dans le tableau aussi triste que fidele que l'auteur trace de la France, c'est le triomphe de la Religion, triomphe incroyable & miraculeux au milieu des ruines & des victimes accumulées. Les entreprises des hommes méchans ont leurs bornes posées par la main du vengeur éternel, qui fait, suivant l'ordre de ses impénétrables décrets, lâcher ou enchaîner ces instrumens de réprobation. Rassurez-vous, peuples égarés, l'ancien ordre des choses renaîtra bientôt du sein même des désordres préens. Les extrêmes se touchent, & Dieu, cet Etre créateur des êtres, qui nous inspira l'idée & le desir de l'immortalité, pour nous inviter à mériter celle qui fait son essence, saura faire jaillir de la plénitude des maux, une nouvelle source de

« biens. Religion sainte ! qui triomphes aux
 « yeux de ton instituteur, lorsqu'aux foibles
 « yeux des hommes, tu paroissais près de suc-
 « comber sous les traits de tes ennemis ; rends-
 « leur le bien, dont tu nous fais un précepte,
 « pour le mal qu'ils t'ont voulu faire par d'im-
 « puissans efforts : puisque loin de te nuire,
 « ils t'ont préparé de nouvelles victoires. Re-
 « ligion céleste ! tu sortiras plus brillante que
 « jamais de ce cahos ténébreux de forfaits,
 « de mensonges & d'impiété (a). La philoso-
 « phie, ton implacable ennemie, va se pré-
 « cipiter dans le néant, dont elle a tenté de

(a) Quand on réfléchit que sous la persécution
 de ces démocrates furieux la Religion a brillé d'une
 lumière si pure, que l'épiscopat en corps a repoussé
 l'erreur avec une concorde admirable, que des écrits
 revêtus d'une force toute céleste ont parcouru la
 France avec autant de liberté que dans le pays le
 plus chrétien ; tandis que le flambeau de la foi s'est
 obscurci dans de vastes régions sous l'empire &
 par la volonté d'un seul, que le sacerdoce est resté
 muet, que toutes les voies de défendre la vérité
 ont été interceptées : on ne fait quel genre de ty-
 rannie on devroit préférer, si le ciel abandonnoit
 aux hommes ce triste choix. Mais sans nous arrê-
 ter à ce parallèle, laissons à la Providence la dis-
 position des fléaux qui doivent frapper l'Eglise.
 Dieu fait ce qu'il faut en fait de mal comme de bien
 à cette épouse chérie, qui dans tous les tems s'est
 nourrie de tribulations. Il n'y a que lui qui puisse
 déterminer l'espace comme la mesure de cette amère
 mais substantieuse nourriture, marquer l'étendue &
 la durée de ses douleurs, & désigner les instrumens
 de ses souffrances.

„ faire un dogme pour avilir & désoler l'es-
 „ pece humaine. „

Oui, si la raison a prise encore sur l'esprit des hommes dans ce tems de vertige & de déraison, si la subversion des principes n'est pas consommée, si les idées humaines ne sont point confondues au point de juger des choses d'une manière inverse; la prédiction de l'auteur ne peut manquer de se vérifier. Le délire des adversaires de l'Evangile, les infamies & les horreurs dont ils se sont couverts, ont mis au grand jour l'hypocrisie de leur morale & la nullité de leurs fastueuses leçons. On a vu enfin par des scènes innombrables, éclatantes, vastes & terribles, ce que c'est que le monstre appelé *philosophie*. Ses plus zélés partisans, qui ont conservé encore un reste de bonne foi & de pudeur, conviennent en rougissant, de l'humiliante crédulité qui les a attachés à sa suite, & leur a fait prendre pour le ton de la sagesse le cliquetis de quelques vaines paroles qui, pour me servir de l'expression du chantre de la raison & de la vraie philosophie, se sont évanouis dans les airs, avec le triomphe du mensonge. (a)

L'auteur fait ensuite une touchante digression sur la triste situation du roi, & présente un contraste plein d'intérêt de ses vertus avec les traitemens indignes que les démagogues lui font essuyer. Le lecteur attendri pleure le sort

Anti Luc.
 l. 4. v. 25.

(a) *Jam duce tu gradiens ratione, quid ille creparet
 Vidisti; fragiles nugas & vana tropæa,
 Non sine despectu quodam tacitoque pudore
 Miratus tenues dilabi prorsus in auras:
 Nec personatæ steterunt mendacia musæ.*

au monarque; en même tems que des débris d'un trône renversé son esprit s'élance vers celui qui les élève tous & les abat quand il lui plait, vers celui dont la patience laisse se former de loin les causes qui préparent ces chutes étonnantes (a), & dont la justice terrible les consomme, en ôtant à ceux qui y étoient assis, jusqu'aux facultés nécessaires pour en descendre avec dignité.

*Terribili,
& ei qui
aufert
spiritum
princi-
pum; ter-
ribili apud
reges ter-
ra.*

Rien de plus pressant que l'apostrophe que l'auteur adresse aux souverains, pour effectuer ce *réveil* dont il espere tant de bien pour la cause publique. „ Veillez, dit-il, aux étin-
„ celles qui partent du foyer de ce volcan, Psa. 75.
„ & sont dirigées par des incendiaires, pour
„ aller changer vos états en déserts. Que des
„ bras armés par vos ordres, paroissent sur les
„ frontieres, pour ranimer l'espoir des cœurs
„ abattus dans la crainte; les bras du peuple

(a) Quel rapprochement que celui de Voltaire triomphant en 1778 à Paris, sous les yeux de Louis XVI, & de la carcasse de Voltaire devenu en 1791 la divinité de la France après la détronisation de Louis XVI... de M. de la Fayette envoyé en 1776 au milieu de la paix par Louis XVI, pour soutenir la révolte des colons Anglois provoqué par l'impôt d'un fol; & de M. la Fayette devenu en 1789 le geolier de Louis XVI... des sectaires appelés & réhabilités dans le royaume par Louis XVI en 1788, & des sectaires regnant depuis 1789 dans l'assemblée & dans tout le royaume sur les débris du sceptre de Louis XVI!... O hommes superficiels & frivoles, qui passez un tems précieux à feuilleter un fatras d'inutiles brochures, n'apprendrez-vous jamais à lire dans le grand livre des événemens ?

„ excédé de tant d'horreurs, n'attendent que
 „ ce moment pour s'unir à eux. Qu'ils s'é-
 „ lancent tous de ces frontieres, vers la ca-
 „ pitale, pour étouffer ce foyer & ceux qui
 „ l'attisent, pour délivrer votre frere & la na-
 „ tion du joug infame des monstres qui l'ont
 „ plongée dans un abyme de calamités, dont
 „ elle pourra à peine se relever par la prospé-
 „ rité d'un long regne. Rois, n'oubliez jamais
 „ que vos sujets sont des hommes. Apprenez
 „ par ce grand exemple à les gouverner avec
 „ sagesse & modération „. Puissent ces vœux
 être promptement exaucés ! Puissent sur-tout
 les leçons données aux rois être enfin efficaces,
 produire des effets consolans & durables ! Ce
 n'est que le second de ces vœux qui puisse lé-
 gitimer le premier ; & sans cette espérance, le
 desir de la restauration de l'autorité monocrati-
 que seroit la provocation d'un nouveau fléau.
 Nous avons vu jusqu'ici les excès des peuples

Fremue- en délire, nous avons entendu *les frémiss-*
runt gen- *mens de leurs tumultueuses assemblées, &*
tes & po- *gémi sur leurs creuses & extravagantes in-*
puli medi- *ventions.* Mais, si après avoir dissipé les li-
tati sunt gues populaires, les princes de la terre ve-
inania. noient à s'unir par une ligue plus funeste en-

core, & que s'empressant à punir des crimes,
 ils en commissent eux-mêmes de plus grands ;
 qu'appelés pour venger le culte de l'Eternel
 ils en s'appassent les fondemens en reprenant
 les erremens d'une guerre déclarée depuis long-
 tems sourdement & enfin ouvertement contre
 celui qui distribue les couronnes ; quels pro-
 fonds repentirs tourmenteroient les cœurs bons
 ibid.

& droits qui, sans s'en douter, auroient fait des vœux pour un si malheureux change !



Lettre d'un vicaire Ardennois à Monseigneur l'archevêque de Rheims, de Taleyrand Périgord, au sujet des deux Brefs de notre St.-Pere le pape, des 10 Mars & 13 Avril 1791. A Liege, chez Bassompierre; à Maestricht, chez Cavelier; à Bruxelles, chez Le Charlier, broch. in-8vo. de 28 pag. Prix, 10 liards.

TOUT est raison & sentiment dans cette Lettre. La Religion y brille de cette lumière vive & pénétrante qui, selon l'expression de l'Apôtre, envoie ses rayons *dans l'intimité de l'ame & les plus secrets replis du cœur*. Les jureurs & les intrus ne la liront pas sans être profondément convaincus de leur apostasie. Puisse cette conviction être suivie de près d'une sincère & édifiante conversion ! Nous ne citerons que l'un ou l'autre passage qui offrent le résultat général des réflexions de l'auteur. Heb. 4.

„ C'est un grand spectacle que celui que
 „ présente en ce moment l'Eglise de France.
 „ Une invasion de brigands & de larrons qui
 „ chassent les pasteurs légitimes, prennent
 „ leurs places, & s'emparent de leurs trou-
 „ peaux dont ils se font & se disent les pas-
 „ teurs; les pasteurs légitimes & catholiques
 „ expulsés de leurs sieges, persécutés, bas-
 „ fonnés, poursuivis par les émissaires effrénés
 „ de l'irréligieuse & intolérante philosophie;
 „ une fausse église, qui nouvellement créée

- „ par des hommes impies & soutenue par
 „ eux, opprime, écrase l'ancienne & vérita-
 „ ble Eglise catholique : voilà ce qui se
 „ passe sous nos yeux. Mais, cette chere
 „ Eglise catholique de France n'est pas pour
 „ cela méconnoissable aux ames droites ; ses
 „ oppresseurs lui ont ôté *sa beauté appa-*
 „ *rente & son éclat extérieur* : ils l'ont *frap-*
 „ *pée & humiliée* jusqu'à en faire *la plus*
 „ *pauvre & la dernière* des églises : ils l'ont
 „ *abreuvée d'absynthe* : ils en ont fait une
 „ Eglise *de douleur* ; mais à travers les op-
 „ probres & les ignominies dont on la cou-
 „ vre, on voit visiblement la divinité de Je-
 „ sus-Christ son chef. *Semblable à l'agneau*
 „ *paisible & muet sous les ciseaux du ton-*
 „ *deur*, cette Eglise opprimée s'est tue, tant
 „ qu'il ne s'est agi que de ses biens tempo-
 „ rels : elle s'est bornée alors aux représen-
 „ tations qu'exigeoient d'elle ses devoirs &
 „ ses fermens ; mais une fois qu'il a été ques-
 „ tion de défendre sa foi, du sein de ses op-
 „ probres & de son anéantissement elle a fait
 „ entendre sa voix. Sa voix plaintive, mais
 „ ferme, retentit d'un bout du royaume à
 „ l'autre ; elle appelle à grand cris ses en-
 „ fans que le schisme égare & lui enleve :
 „ elle souffre cette Eglise ; mais elle n'est
 „ point confondue : elle est persécutée, mais
 „ elle est inébranlable ; elle est combattue,
 „ mais elle triomphe. Jamais ses pontifes ne
 „ se sont mieux fait connoître, pour être les
 „ vrais successeurs des Apôtres, que dans ces
 „ circonstances désastreuses ; ils en ont mon-

Isaï. 53.
2. 3. 4.

Thren. 3.

II. 53. 7.

Mat. 2.
18.

Timoth.
I. 22.

„ tré la force , le courage , la charité. Ils ont
 „ été dépouillés , mais ils ont soutenu la foi
 „ & les droits de l'Eglise. Ils ont goûté les
 „ opprobres ; ils sont entrés sans peine *dans* Réponse
 „ *la glorieuse carrière de l'adversité* , & des évê-
 „ leur Religion ne s'est pas démentie. Ils ont ques au
 „ été insultés , outragés , pillés , volés par pape.
 „ leurs concitoyens , leurs parens , leurs fre-
 „ res ; & ils ont répondu aux outrages par la
 „ patience. Ils ont vu la mort sur leurs têtes ;
 „ leur courage n'en a point été ému. Ils ont
 „ défendu leur foi dans son entier , ils n'en
 „ ont abandonné aucun dogme. Fermement
 „ attachés au siege de Pierre , comme à un
 „ roc inébranlable , ils sont devenus invinci-
 „ bles. A l'exemple de leurs peres & de leurs
 „ pontifes , la plus saine & la majeure partie
 „ des ecclésiastiques & pasteurs du second or-
 „ dre , plutôt que d'abandonner leur foi , se
 „ sont laissé dépouiller , chasser , mutiler en
 „ silence ; *sicut ovis ad occisionem*. O Eglise If. 52. 7.
 „ gallicane , que vous êtes vénérable à mes
 „ yeux ! Ce n'est ni sous la pourpre ni sous
 „ l'or , c'est sous le glaive de la persécution
 „ que vous me paroissez glorieuse ; *les chaî-*
 „ *nes* dont on vous charge , *tournent à vo-* Pf. 15.
 „ *tre gloire* , & vous conservez au sein de
 „ l'oppression , & pour ainsi dire au milieu
 „ des ombres de la mort , votre pleine liberté.
 „ *Sicut homo sine adjutorio inter mortuos* Pf. 87.
 „ *liber* „..... „ Oui , l'Eglise catho-
 „ lique de France , ses pasteurs , ses pontifes ,
 „ sont si reconnoissables , qu'il n'y a presque
 „ aucun mérite à lui rester fidele. Il n'est

» personne qui ne la voie dans nos campag-
» nes en apparence les plus accessibles à la
» séduction ; & sans les baïonnettes & les poig-
» nards, symboles de la tolérance philosophi-
» que de nos révolutionnaires, il n'est per-
» sonne parmi les plus agrestes de nos catho-
» liques qui voulût reconnoître les intrus &
» communiquer avec eux. Il n'est pas jusqu'à
» l'enfance de nos hameaux, qui ne voie dé-
» monstrativement la criminelle usurpation
» des intrus, & qui ne touche au doigt la
» différence palpable qui se trouve entre les
» vrais & les faux pasteurs. Il n'a pas été dif-
» ficile de lui faire entendre ce que c'est qu'un
» intrus, ce que c'est qu'un schismatique ; les
» exemples que nous avons sous les yeux ,
» étoient trop frappans & trop faciles à saisir.
» Je demandois hier à un enfant de 10 ans :
» Pourquoi, mon enfant, n'avez-vous point
» été dimanche à la messe du nouveau venu
» qu'on vous a donné pour curé ? C'est, me
» répondit-il, parce que cet homme a abjuré
» la Religion catholique. — Eh, mon en-
» fant, cet homme dit pourtant qu'il est ca-
» tholique ? Ah, monsieur, il en impose. Il
» vient pour nous séduire & pour nous per-
» dre. S'il étoit vraiment catholique, il ne
» seroit pas venu dépousséder notre légitime
» curé qui étoit catholique & qui n'a été dé-
» possédé que parce qu'il étoit catholique.
» — Eh comment savez-vous que c'est
» parce que votre ancien curé étoit catholique,
» qu'il a été dépoussédé ? C'est, monsieur, que
» cet honnête homme, ayant mis pour res-

„ triction dans le serment exigé de lui, *sauf*
„ *la Religion catholique apostolique & Ro-*
„ *maine*, on n'a pas voulu recevoir son ser-
„ ment, & en conséquence on l'a dépossédé.
„ C'est donc parce que le nouveau venu a sa-
„ crifié & abjuré la Religion catholique apos-
„ tolique & Romaine, qu'il a été nommé pour
„ remplacer l'ancien. — Il faut convenir,
„ Mgr., que la simple réflexion de cet en-
„ fant suffit pour imprimer le caractère de
„ l'hérésie sur le front de tous les jureurs. Il
„ faut en vérité avoir la stupidité de la brute
„ pour croire à leur catholicité. Non, Mgr.,
„ l'église des intrus ne forme point l'Eglise
„ catholique de France : c'est une nouvelle
„ secte dite *constitutionnelle*, persécutrice de
„ la vraie Eglise, qui n'a d'autre rapport avec
„ l'Eglise catholique que celui qui existe entre
„ l'oppressé & l'opprimé. C'est une secte
„ réprouvée par l'Eglise catholique, anathé-
„ matisée par le souverain Pontife & par tous
„ les évêques. Ce n'est point par elle que les
„ fideles communiqueront avec le St.-Siege ;
„ elle est indigne de servir de canal à la voix
„ du premier pasteur ; elle n'est propre qu'à
„ l'étouffer, & à l'empêcher de parvenir aux
„ fideles. C'est une peste publique, un fléau
„ ravageur qui ne frappera qu'un trop grand
„ nombre de victimes. Heureux ceux qui
„ échapperont à ses coups, & qui ne perdront
„ point de vue cette Eglise militante que la
„ persécution des tyrans ne détruit point,
„ que le fer des bourreaux ne flétrit point,
„ que les opprobres des méchans glorifient &
„ n'humilient pas ! „

Catéchisme à l'usage de tous les catholiques Romains. — Catéchisme à l'usage du peuple. A Paris, chez Pichard, libraire au Luxembourg. 1790.

LE premier de ces ouvrages contient une exposition claire & précise de tous les principes qu'on cherche aujourd'hui à dénaturer & à obscurcir : il feroit à souhaiter qu'un pareil livre fût lu & médité par tous ceux qui ne peuvent trouver d'autre prétexte pour rester dans l'erreur que leur ignorance. — Le second est un abrégé de la doctrine catholique sur l'obéissance que nous devons à l'Eglise. Si le peuple qu'on trompe sans cesse, étoit généralement convaincu des vérités contenues dans ce petit ouvrage, nous n'aurions pas à gémir de toutes les calamités qui affligent la Religion.

Apologie du clergé de France, ou Commentaire raisonné sur l'instruction pastorale de l'assemblée, concernant l'organisation civile du clergé. A Paris, chez Crapart. 1791. vol. in-8vo. d'environ 120 pag.

LE succès de cet ouvrage annonce que l'on aime encore la Religion & ses apologistes. L'auteur a principalement écrit pour ceux qui, n'ayant pas fait certaines études, ont besoin d'être conduits, pour ainsi dire, pas à pas dans

la carrière qu'il nous faut parcourir pour dévoiler les nouvelles erreurs religieuses. Cet objet est très-bien rempli. La vérité s'y montre avec tant d'avantages, que les moins clairvoyans doivent la distinguer. Parmi les gens instruits, il en est qui ont aussi leurs préjugés contre l'Eglise & ses pasteurs. Qu'ils soient au moins de bonne foi; & leurs préventions cesseront à la lecture de cet ouvrage.

Développement des principes de plusieurs députés laïcs. Troisième édition. A Paris 1791. broch. in-8vo.

CETTE espèce de profession de foi couvre d'honneur & de gloire tous ceux qui l'ont signée. Elle montre qu'un grand nombre de députés n'ont pas participé aux prévarications de l'assemblée-nationale; & servira un jour à déposer en faveur de la loyauté françoise, contre ceux qui voudroient généraliser les crimes de quelques individus.

Lettre à M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, chef de la communion des Tallérandistes, sur son rapport concernant l'admission égale & indéfinie de tous les cultes religieux. A Paris, chez M. Dufresne. 1791.

DANS cette brochure, qui embrasse plus d'objets que le titre n'en paroît annoncer, l'auteur, par une comparaison suivie & frappante

Tome II. O o

pante de toutes les opérations de M. de Talleyrand, avec celles du fameux Donat des cafes noires, chef de la secte des donatistes, démontre que l'ex-évêque de France doit aussi avoir la gloire de donner son nom à la nouvelle secte qui s'élève. Ensuite il prouve que M. de Périgord a déchiré l'unité de l'Eglise par ses consécérations sacrileges, altéré la pureté de la foi par sa constitution hérétique, anéanti la Religion par sa tendresse égale pour tous les cultes.



De l'élection des évêques, & nomination des curés, d'après les monumens de l'Histoire ecclésiastique. A Paris, chez Longuet. 1791. 1 vol. in-8vo. de 216 pages.

CET ouvrage de M. Clément de Boissy, ne peut que faire honneur à l'érudition de l'auteur. Il a compulsé tous les monumens ecclésiastiques, & il présente les loix de la discipline de l'Eglise, d'après ce qui s'est pratiqué dans tous les siècles chrétiens. Il en conclut que la constitution civile du clergé est contraire à la pratique constante & uniforme de l'Eglise universelle; qu'elle établit un vrai schisme en France, & qu'elle livre ce royaume à la cruelle alternative de changer sa Religion, ou de n'en avoir pas du tout; & c'est le dernier parti qu'on prendra, ou plutôt qui est déjà tout pris. D'ailleurs qu'est-ce qu'une religion qu'on se fait soi-même, & que par conséquent

on changera encore contre une autre, quand un nouveau caprice remplacera le premier ?

Au roi très-chrétien, sur la persécution de l'Eglise. A Paris. 1791. 16 pag.

LA meilleure maniere de faire connoître cet imprimé, est d'en citer les morceaux les plus faillans. Je dirai seulement que le roi en a compris toute la force s'il les a lus, ou qu'il l'a pressentie, s'il n'en a pas fait la lecture : car il a paru agir en conséquence en protestant contre la violence de sa situation. Il n'y a pas de piece plus propre à justifier la fuite du monarque.

„ Sire, je vous adresse ce que dit à un empereur Romain un homme qui feroit encore grand, quand il ne feroit pas saint. (a)

„ Si c'est librement, que vous avez acquiescé
 „ aux décrets que vous avez sanctionnés, vous
 „ condamnez notre foi ; si c'est forcément & mal-
 „ gré vous, vous trahissez la vôtre. „

Quelle triste condition, que d'être réduits à nous trouver moins à plaindre de vous voir dans les fers, que de vous voir libre !

Si vous êtes libre, vous ébranlez, par vos décrets, la foi dans tout le royaume ; si vous êtes prisonnier, vous ne répondez sans doute qu'à vous-même & à votre conscience de votre foiblesse.

Mais considérez, sire, quelle en est l'humiliation, si elle est l'effet de la peur.

Hé ! quel autre sentiment auroit pu vous faire

(a) Si volens acquievisti, damnasti fidem meam ; si invitur, prodidisti tuam. Ambros. ad Valentinianum, Epist. XVII.

oublier vos premiers sermens , qui étoient le gage des nôtres ?

La différence est immense entre la peur & la crainte. Celle-ci naît de la connoissance d'une cause supérieure ; celle-là d'un amour excessif de sa propre conservation. On craint Dieu , mais on n'en a pas peur ; on craint les méchans , mais on a peur de la mort.

St. Louis a été fait prisonnier , avec ses deux freres , en combattant contre les infideles , près de Maffoure ; mais il ne connut pas la peur.

Jean a été fait prisonnier à la bataille de Poitiers , en combattant contre les Anglois ; mais il ne connut pas la peur.

François Ier. a été fait prisonnier à la bataille de Pavie , en combattant contre les impériaux ; mais il ne connut pas la peur.

Henri IV , échappé au danger qui le pressoit à Fontaine-Françoise , écrivit à sa sœur : *peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritière* ; mais il ne connut pas la peur.

Si vous n'avez pas su défendre votre couronne ; avez du moins la force de déclarer que vous n'êtes pas libre (a) ; vous ménagerez une ressource à vos descendans , peut-être à vous-même. Sans cela , comment vous justifieriez-vous à la face de l'univers catholique , dont les décrets que vous avez sanctionnés , offensent la croyance ? Si on avoit

(a) Le bon roi a fait cela , & a déclaré sa captivité par une démarche aussi éclatante que malheureuse... Il a déclaré en même tems sa peur. Mais devoit-elle avoir accès chez lui ? C'est sur qu'on ne prononcera pas. Il paroît que rien ne doit effrayer l'homme juste au point de lui faire signer ce qu'il désapprouve , ce qu'il croit inique & illégal. D'un autre côté , les moralistes reconnoissent *metus cadens in constantem virum*. Mais il paroît que c'est moins pour justifier le signant , que pour invalider les actes.... Quoi qu'il en soit : tel qui n'auroit pas peur dans la mêlée d'un combat , l'auroit au milieu d'une troupe d'outrages. Tel tremblera à l'aspect de la fatale lanterne , que le canon d'une batterie n'épouvantera point.

élevé des autels à des simulacres, vous diroit-il, vous auriez donc souffert qu'on forçât les fideles à assister à des sacrifices impies, à applaudir à un feu sacrilege, à se couvrir des cendres d'un bûcher idolâtre, à respirer la fumée des cadavres, à jurer sur l'autel d'une idole ! que dis-je ? vous en auriez sanctionné le décret.

Sire, sous vos yeux on profane les églises ; sous vos yeux on confisque leurs possessions ; sous vos yeux on rend le culte mercenaire ; sous vos yeux on chasse les évêques de leurs sièges, pour leur substituer d'audacieux intrus ; sous vos yeux on arrache les pasteurs ordinaires du sein de leurs troupeaux ; sous vos yeux on viole les asiles des vierges, pour les livrer aux insultes d'une infame populace, & à d'atroces flagellations ; sous vos yeux on met en vente & à l'encan, des églises érigées par vos peres en l'honneur de leur Dieu ; les unes vont être transformées en synagogues, d'autres en réceptacles de sectes impies, peut-être en mosquées, peut-être en lieux de prostitution. Et vous sanctionnez tous ces attentats ! Ayez donc au moins la force de déclarer que vous n'êtes pas libre. Hé ! ne voyez-vous pas que c'est l'athéisme qui élève sa tête sous le masque de la tolérance ; qu'il se couvre d'une lâche hypocrisie, & que pour s'insinuer dans l'esprit d'une aveugle multitude, il s'enveloppe du manteau tricolore de tous les cultes & de toutes les sectes ? „

Dissertatio bina : Justitiam altera exhibens, ejusque restaurationem ; Ecclesiam altera, ejusque hierarchiam. Maestricht, chez Lekens. 1791. in-8vo. de 24 pag.

La premiere de ces Dissertations est parfaitement assortie à ce que le droit naturel & positif, & sur-tout les principes chrétiens

nous apprennent touchant la justice , & la maniere de réparer les violations qu'elle a esfuyées. La seconde repousse les erreurs des novateurs contre la constitution de l'Eglise catholique & son antique hiérarchie. La définition de l'Eglise, son unité, l'autorité de son chef, tout cela est déduit avec autant de clarté & de laconisme que de sagesse & d'orthodoxie. Launoy , Jurieu , Febronius , Eybel , & les pédagogues modernes dont l'Allemagne abonde , y sont réfutés par l'expression toute simple de l'idée que tous les chrétiens ont de l'Eglise. On y voit une longue suite de définitions de cette grande assemblée des fideles , prises dans divers siecles & chez différentes nations , qui toutes excluent & l'acéphalisme & le richérisme. Il y en a une qui devoit être normale dans les états Autrichiens , puisqu'elle se trouve dans *Summa doctrinae christianæ in usum christianæ pueritiæ edita, jussu Sacrat. Romano-Hungaricæ, Bohemicæ Majestatis. 1558*, où on lit, p. 51. *Quid est Ecclesia? Est omnium Christi fidem atque doctrinam profitentium universitas, quam princeps ille pastorum; Christus, tum Petro apostolo, tum hujus successoribus pasceendam tradidit & gubernandam.*

Ces dissertations, conçues en style de theses, ont été publiquement expliquées & soutenues, dans le couvent des peres Dominicains, à Maëstricht, sous la direction du P. Benoît Huntjens, le 30 Juillet. Si les religieux d'Allemagne & de quelques autres pays vouloient suivre cet exemple, pour le choix de leurs theses & la

matiere de leurs dissertations , l'esprit de subversion qui menace une bonne partie du monde chrétien , ne feroit pas grands dégâts.

Historiæ Biblicæ Veteris & Novi Testamenti , junioribus ad faciliorem eruditionem , senioribus ad vivaciorem memoriam , divini verbi præconibus ad celeriolem reminiscenciam , omnibus ad utilem sanctamque curiositatem , in centum frugiferis foliis exhibitæ , à Josepho & Joanne Klauber &c. *Ausbourg , in-4to. oblongo* , ou *folio* en travers , & se trouve à Liege , chez Bassompierre , prix 18 liv.

LE titre avertit suffisamment que cet ouvrage n'a pas été entrepris par des artistes sans sentiment & sans génie : le but seul en garantit la sagesse , & on ne peut l'énoncer de la sorte , sans avoir le talent de l'atteindre. C'est peut-être même d'un excès de talent , que naît le seul reproche qu'on peut faire à cet ouvrage. Les estampes sont trop savantes , si je puis parler de la sorte ; il faut une grande connoissance de l'Ecriture-Sainte pour saisir l'ensemble des objets , un peu trop accumulés dans la même planche ; ce qui préjudicie à la grande regle du *simplex dumtaxat & unum* (a). Du reste , ces détails même & cette

(a) Sous ce point de vue , on préférera les *Historiæ celebriores Veteris ac Novi Testamenti , iconibus*

complication d'objets, qui sont toujours expliqués par les citations respectives, font admirer l'art des inventeurs & graveurs qui savent ainsi asservir l'espace, & renfermer dans un champ très-étroit les scènes les plus composées comme les plus vastes. Quant au prix de l'ouvrage, il est tel que jamais peut-être on n'a pu acquérir avec si peu de dépense cent estampes de cette grandeur, & d'une représentation si chargée.

representatæ, ad excitandas bonas meditationes a Christophoro Weigelio, Norimbergæ 1712, in-fol. Cette Bible est d'une exécution simple, noble, pittoresque & profondément touchante. L'auteur a eu raison de dire *ad excitandas bonas meditationes*; elle ne peut avoir que cet effet-là. Et il seroit à souhaiter que les parens & instituteurs chrétiens en eussent tous un exemplaire pour l'instruction des enfans; & qu'ils accompagnassent la leçon organique des estampes, d'une explication convenable. Les vers latins sont pleins de sens, & forment pour l'ordinaire des espèces d'épigrammes morales d'une grande justesse; les vers allemands n'en font qu'une faible traduction... C'est cette Bible sur laquelle j'ai demandé des renseignemens à la sollicitation de quelques amis*. J'ignore si on peut en avoir encore; mais puisqu'en voilà le titre, l'auteur, l'année, & le lieu d'impression qui est une ville bien commerçante, il sera aisé de s'en instruire.

* y Mars
1751, p. 348.



L'amour de Jesus au très-saint Sacrement de l'autel. Par Henri-Marie Boudon, docteur en théologie, grand-archidiacre de l'église d'Evreux. A Malines, chez Hanick, 1791, vol. in-12. de 279 pages.

C'EST le premier volume de l'instructive & édifiante collection dont j'ai parlé dans le Journal du 15 Juillet, p. 432. L'imprimeur a très-bien fait de ne pas attendre que la souscription fût formée ou fermée pour commencer l'impression, d'autant que ce sont des opuscules isolés & indépendans les uns les autres, & que la division par tomes & parties n'a pas lieu. Les suivans ne tarderont pas, & l'imprimeur promet de donner un volume par mois. L'impression est belle, le format commode, & le prix très-modique (a) : avec cela il y a encore assez de piété dans la Belgique pour que l'imprimeur continue, sans craindre que l'ouvrage ne reste dans son magasin. (b)

(a) 8 sols de Brab. chaque vol. pour les souscripteurs. Les autres payeront 3 ou 4 sols de plus, suivant la grosseur des volumes.

(b) Un excellent livre ascétique, plein de vues profondes & lumineuses, & qui n'est pas bien connu dans ces contrées, est l'*Espérance Chrétienne*. L'auteur, M. Gilles Vauge, a eu quelques liaisons avec les gens du parti, mais elles n'ont pas influé sur son livre. Desoer, imprimeur à Liege, en a donné une édition en 1777. Il a été traduit en Italien par Louis Riccoboni.

Scriptura sacra contra incredulos propugnata.
 Auctore Laurentio Veith, S. theologiæ doc-
 tore, ejusdemque in lyceo catholico Auguf-
 tano profeflore publico & ordinario. *A*
Ausbourg, chez les freres Veith. 1791.
2 vol. in-8vo. très-bien imprimé pour
ce pays-là.

JE ne fais fi dans les circonstances on pou-
 voit concevoir le deſſein d'un ouvrage plus
 utile. Les incrédules du ſiecle, le patriarche
 de Ferney à la tête, ont déployé toutes
 les reſſources du ſophiſme & de la raillerie contre
 les Livres-Saints; des docteurs hébraïſans,
 des commentateurs ſociniens ou proteſtans,
 des moines ſoi-diſant hermeneutes, tout cela
 s'eſt acharné contre le précieux dépôt des an-
 nales & des oracles de la révélation. La ré-
 futation de leurs erreurs ne ſe trouvoit que dans
 les volumineux ouvrages où ils les avoient co-
 piées, laiſſant toujours les réponſes de côté.
 Il étoit donc important de la reſſerrer dans un
 petit ouvrage portatif, comme vient de faire
 M. Veith. Ces deux premiers volumes s'éten-
 dent depuis la Genèſe juſqu'aux livres d'Eſ-
 dras incluſivement; & ſans doute qu'il ne tar-
 dera pas d'en donner la ſuite. On ne ſauroit
 rien ajouter à la ſageſſe, l'érudition, la ſaine
 critique & la logique exacte qui font le ca-
 ractere de cet ouvrage. La maniere en eſt mé-
 thodique, claire, précifé & auſſi laconique que
 les divers objets le comportent. (a)

(a) Il paroît à Ausbourg, chez Merz, chez

*Les fideles du diocese de Clermont, à
M. Jean-François Perrier, se disant
évêque du département du Puy-de-Dôme.
A Paris, chez Dufresne. 1791.*

CET ouvrage prouve que dans les provinces où l'on s'est tenu en garde contre les clubistes & leurs artifices, le peuple n'a pas changé de sentimens & de principes, qu'il est toujours attaché à ses vrais pasteurs & uni de cœur à l'Eglise catholique. Ce que disent *les fideles du diocese de Clermont*, peut également être dit par les fideles des autres dioceses à l'homme qui se dit leur évêque par la constitution, & nous répondons qu'aucun de ces évêques intrus n'auroit rien de solide à leur répondre. Ainsi cet ouvrage peut être utile à

Veith, chez Rieger, beaucoup de bons ouvrages écrits en latin, dont l'acquisition seroit aussi agréable qu'utile aux ecclésiastiques & autres citoyens de Hollande, Flandre, Brabant &c., qui ignorent le françois, & à ceux même qui, connoissant cette langue, ne négligent pas celle de l'antique Rome. Il seroit donc à souhaiter qu'il y eût au moins un libraire dans la Belgique qui se procurât ces ouvrages : mais pour cela il lui faut un correspondant intelligent & orthodoxe; sans quoi il recevra avec d'excellentes productions des herbes tudesques plus mauvaises que celles dont il est dit :

*Sardois videar tibi amarior herbis,
Horridior rusco, projectâ vilior algâ.*

Virg.
Ecl. 7.

tous les catholiques , ainsi qu'à tous les schismatiques de France.



Lettre à l'auteur du Journal.

AYANT lu dans votre Journal du 1 Juillet 1791 , pag. 334 , l'éloge que vous faites du livre intitulé : *Quæstiones Scripturisticae in communem utilitatem ordine alphabetico digestæ* ; j'ai cru que c'étoit le livre portant le même titre , fait par M. Vervisch , curé à Noordschoote , conjointement (comme on m'a dit) avec son frere l'ex-capucin. Jusqu'alors j'avois considéré ce livre comme un vrai *pont-aux-ânes* , & par cette raison je ne l'avois pas voulu lire ; mais ayant lu votre Journal , je croyois que je m'étois trompé en jugeant de la sorte : je l'ai donc lu ; mais à peine avois-je commencé , que je l'ai trouvé rempli d'inexactitudes dont pourtant , contre votre coutume , vous ne dites pas le moindre mot. Premièrement les prologomenes sont obscurs & inexacts ; il y a des fautes , par exemple , pag. 7. „ *In principio creavit Deus . . . terram* „ , *anticipativè dicitur , quia terra facta est tertiâ die* ; je crois que cette expression , *In principio creavit Deus cælum & terram* , signifie que Dieu a au commencement créé le chaos , d'où il a tiré en différens jours tout ce qui est dans le ciel & la terre ; & vraiment la terre n'a pas été créée le troisième jour , mais elle fut alors séparée des eaux . . . D'ailleurs les explications des prologomenes semblent , dans plusieurs lieux , plutôt obscurcir qu'éclaircir le sens des Saintes-Lettres. — Dans le corps de l'ouvrage , combien de choses qui peuvent causer dans plusieurs sujets des idées fausses ! Voyez le mot *heretici* , pag. 214. Je crois qu'on y doit ôter dans la réponse plusieurs noms qu'on ne trouve pas dans

le Nouveau Testament. Et d'ailleurs, il n'est pas certain que les *Herodiani & Areopagitæ* soient des hérétiques ou imposteurs. — Voyez, pag. 163, le mot *detractio*, où entre les exemples des différentes manières de médire, le deuxième, quatrième & huitième sont tout-à-fait hors de place. — Voyez, pag. 386, *prima meretrix Thamar*; Thamar n'a jamais mérité le nom de *meretrix*. . . . *Primus decimator Abraham*; je crois que selon la manière de parler d'aujourd'hui, c'est *Melchisedech*. . . *Primus sodomita Cham*; je ne fais pas pour quoi. . . *Primus baptizatus in Christo, Eunuchus*; proposition très-fausse, puisque tous ceux qui étoient entrés dans l'Eglise, étoient certainement déjà baptisés. Si le sens de sa demande est, *Quis primus legitur baptizatus in N. T.* ? elle est encore fausse, puisque plusieurs personnes avoient été baptisées par Saint-Pierre, *Act. Apost. cap. 2. §. 41*. . . *Primus zelosus pro Deo Phinees*, est qu'Abraham & plusieurs autres n'ont pas été zélés pour la gloire du Seigneur ? . . . *Primus Scriba Moïses*, idée fausse. — Pag. 283, *Scribæ sunt sectarii V. T.*; tandis que le Sauveur dit expressément : *Quæcumque dixerint vobis servate & facite*. J'ometts plusieurs autres inexactitudes dans la même page. — Vous verrez encore dans la page 283, *Altare holocaustorum aureum, thymiamatis æneum &c. &c.*

Je pense que de tels livres, encore qu'ils ont quelque utilité, sont souvent nuisibles aux sciences, puisqu'ils sont la cause que plusieurs personnes négligent la lecture de l'Ecriture-Sainte, croyant d'apprendre dans de pareils livres tout ce qui est nécessaire pour fréquenter les concours. . . . Aussi l'*Index biblicus* qui est à la fin des Bibles, suffit pour obtenir l'utilité que vous trouvez dans les *Quæstiones Scripturisticae* : & d'ailleurs une main plus habile doit entreprendre ces sortes d'ouvrages, dont le mérite essentiel est d'être exacts.

RÉPONSE. J'avoue sans répugnance que je n'ai

pas lu les *Quæstiones Scripturisticae* avec l'attention que l'auteur de ces observations y a mise. Hélas! je suis bien loin de pouvoir le faire. Ce livre est un vrai *farrago* de toutes sortes de choses entassées d'une manière rapide & très-serrée. J'ai examiné le but de l'ouvrage, le ton général de l'auteur, un assez grand nombre de questions & de réponses qui ne présentoient que des idées justes; j'ai vu que l'Écriture-Sainte y étoit maniée & épluchée, pour ainsi dire, de façon à faire supposer qu'elle avoit fait l'objet des études assidues de l'auteur. Je n'ai donc cru rien risquer en l'annonçant avec quelque éloge. Ceux qui étoient prévenus contre l'auteur ou les auteurs, & dès-lors contre le livre, l'ont sans doute lu avec plus d'attention & examiné avec l'inquiétude du zèle: mais ce n'étoit pas mon cas. . . . Du reste, je crois que quelques-unes de ces critiques sont susceptibles de quelque interprétation favorable. Il paroît, par exemple, que dans le mot *primus*, l'auteur ne prétend parler que des choses qui sont nommées pour la première fois dans l'Écriture, & non de celles qui avant cela n'ont pas existé; on le voit par le trop grand nombre d'erreurs qui seroient dans cet article, si on le prenoit dans le dernier sens. Il est vrai que dans le premier, la question devient une affaire de mots & d'un bien foible intérêt. . . . Les Scribes & les Pharisiens peuvent être nommés *sectarii*, parce qu'ils formoient une classe d'hommes enseignant, que S. Paul lui-même appelle *certissimam sectam*. Il est vrai cependant que le mot *sectarii* paroît dire autre chose dans l'usage actuel de ce mot. (a)

(a) En remerciant l'auteur de la même lettre de quelques remarques qu'il m'a communiquées sur le Dict. hist., je le prie de juger de Lessius & de ses adversaires non pas par ce qu'en dit le docteur Steyaert, juge & partie (homme d'ailleurs très-estimable); mais plutôt par ce qu'en dit M. Habert évêque de Vabre qui n'aimoit pas les Jésuites plus que M. Steyaert. Je transcrirai le passage relatif à cet objet. „ Cum plurimæ

Cette réponse écrite, je reçois une autre lettre sur le même sujet, où la critique n'est pas moins vive. En voici quelques passages.

„ Dans l'article *Petrus*, pag. 370, Quæsitio III,
 „ il demande : *Quare & ubi Petrus, & quando ob-*
 „ *tinuit, uti volunt multi, Ecclesiæ primatum?* Ce vo-
 „ lunt multi me paroît fort étrange, comme si
 „ c'étoit un point que les catholiques pourroient
 „ tirer en controverse. — Pag. 383, Quæf. III,
 „ après la demande, *Proba infallibilitatem*; il ré-
 „ pond : *Oravi pro te, ut non deficiat fides vestra,*
 „ à la place de *fides tua*; je ne fais si c'est par

„ propositiones Michaëlis Baji, doctoris & decani universita-
 „ tis Lovaniensis, damnatæ fuissent a Pio V. & Gregorio XIII,
 „ velut *hereticæ, erroneæ, suspectæ, scandalosæ, & in aures*
 „ *pias offensionem mittentes respectivè*, cœpit universitas eodem
 „ Bajo instigante, cui multi ejusdem academix doctores ad-
 „ hæserant, inquirere in scriptis novorum theologiæ professio-
 „ rum societatis Jesu, si quid esset quod reprehenderet. Ag-
 „ gressa est igitur Lessium & Hamelium, qui erant inter pri-
 „ mos & celeberrimos theologos prædictæ societatis, erga quam
 „ non obscurum æmulationis affectum exercebat; eorumque
 „ scripta examinavit, & triginta propositiones censurâ nota-
 „ vit; inter quas una erat de gratiâ sufficiente; atque hanc
 „ censuram subsecuta est altera Duacensis academix, quæ
 „ universitatis Lovaniensis filia est. Ambæ verò conjunctim
 „ Parisiensem facultatem theologicam invitârunt ad idem faci-
 „ endum: quod ipsa præcisè facturam se negavit. Quia etiam
 „ præstantes in Belgio theologi, & plures episcopi in censu-
 „ ram illam Lovaniensem velut iniquam & abusivam insurrexe-
 „ runt: ut inter alios Joannes Strienus, episcopus Middelbur-
 „ gensis, Thomas Stapletonus, celeberrimus scriptor contro-
 „ versiarum, qui *censuram importunam* eam nominavit, & Octa-
 „ vius Calatinus episcopus, Nuntius summi Pontificis cum po-
 „ testate Legati a latere, pluresque alii gravissimi theologi. —
 „ Interea verò P. Lessius suas illas propositiones a facultate
 „ Lovaniensi damnatas, mittit ad summum Pontificem Six-
 „ tum V. cum suâ apologiâ; omniaque ejus judicio submittit.
 „ Pontifex autem, qui doctissimus erat, convocato cœtu cardi-
 „ nalium, post longam & profundam discussionem, illas omnes
 „ propositiones approbavit *tamquam articulos sanam doctrinam*
 „ *continentes*: mandavitque suo Nuntio & Legato suprâ nomi-
 „ nato vices hanc suam sententiam pronuntiandi, & præci-
 „ piendi sub pœnâ excommunicationis, ne quis eosdem articu-
 „ los damnet, vel censurâ ullâ notaret; ut videre est in Lit-
 „ teris Sixti V. typis Massi anno 1588, Julii 10. Ab eoque
 „ tempore multi professores & doctores Lovanienses scripse-
 „ runt conformiter doctrinæ Lessii, & communi theologorum
 „ de gratiâ sufficiente, sicut ante Bajum multi alii fecerant. „

„ malice ou par méprise que ce *vestra* a pris ici
 „ place; je ne connois aucune édition de la Bible
 „ où il se trouve, & le grec porte *πιστις σου*, &
 „ non *ὑμετέρα*. Du reste, les Richeristes s'accom-
 „ moderont bien du *vestra*. — Pag. 74, Quæf. IV,
 „ il demande.... *Quid significatur dùm vocantur*
 „ (Apostoli) *a Christo sul terræ, lux mundi, civi-*
 „ *tas, lucernæ*? Pour ne pas y répondre, il ren-
 „ voie à un endroit de l'article de *Christus*; mais
 „ dans tout l'article de *Christus*, je ne trouve rien
 „ qui puisse tenir lieu de réponse à cette ques-
 „ tion-là. „



On trouve à Paris, chez Crapart; à Bruxel-
 les, chez Le Charlier; à Mons, chez Monjot; à
 Gand, chez Begyn, la savante collection de la *Vie*
des Saints, par Alban Butler, traduite, augmentée
 & enrichie de notes par l'abbé Godescard, 12 vol.
 in-8vo. Prix 72 liv. rel. — *L'Année apostolique*,
 par M. l'abbé Duquesne, éditeur de l'*Evangile médité*.
 12 vol. in-12. 36 liv. rel. Il n'en paroît encore que
 deux vol. : mais tout l'ouvrage fera achevé cette an-
 née. — *La science de l'Oraison mentale, ou In-*
structions pour chaque jour du mois; suivie de la
doctrine spirituelle du P. Berthier, gros vol. in-12.
 3 liv. rel. — *Les vertus, le pouvoir &c de*
Marie, mere de Dieu. in-8vo. Prix 3 liv. 12. f. —
Collection ecclésiastique, ou Recueil complet des ou-
vrages relatifs au clergé &c. Par l'abbé Barruel. Le
 prix des deux premiers volumes, porté à 18 liv.
 avoit paru excessif*, parce qu'on ignoroit que le
 libraire faisoit payer en même tems le 3 & le 4; de
 même qu'en livrant ceux-ci, il fait payer le 5 &
 le 6, & ainsi du reste; de manière qu'en recevant
 les deux derniers, on ne paie rien.

* 1 Juillet,
 p. 345.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 20 Juin*). Les ambassadeurs d'Espagne & de Naples viennent de renouveler leurs démarches, pour effectuer une conciliation entre la Porte & la Russie ; & ils ont récemment présenté un Mémoire à ce sujet. Celui de Pologne a déclaré, de son côté, que le roi & la république n'entre-roient jamais dans une alliance offensive avec la Porte ; & quoiqu'entre autres témoignages d'amitié, le ministre de Suede ait présenté 12 Turcs esclaves, pris sur des vaisseaux Russes dans la Baltique, la cour de Stockholm ne paroît pas disposée à reprendre ses anciens errements. Il en est même parmi les trois puissances alliées, celles même, dont les rapports avec la Porte ont été les plus intimes, qui diffèrent de recourir à d'autres moyens qu'à celui d'une négociation armée. En attendant, il ne se fait rien ni à l'armée, ni dans la Mer-Noire. La grande flotte du capitán-bacha mouille à l'entrée du canal, détenue ou par le vent contraire ou par d'autres considérations. La division destinée pour la protection de l'Archipel, appareilla des Dardanelles le 16 du mois dernier, composée de 2 vaisseaux de ligne, 3 frégates, & 5 chaloupes.

Tome II.

P p

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 6 Juillet*). M. Fawkes, envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de S. M. Britannique, a eu le 26 du mois dernier, ses premières audiences de l'impératrice & de L. A. I. à Czarsko-Zelo; & le lendemain ce ministre, ainsi que ceux des deux autres cours alliées, ont commencé leurs conférences pour la paix avec ceux de notre cabinet à l'hôtel de M. le vice-chancelier comte d'Ostermann. Cependant pour être prêts à tout événement, le feld-maréchal prince Potemkin & le prince de Nassau vont reprendre le commandement, l'un de l'armée sur le Danube, l'autre de la flottille dans la Baltique. Jamais, plus de couriers ne traverseront l'Europe d'un bout à l'autre que dans la crise présente. Ceux du cabinet Anglois sont dans un mouvement perpétuel.

Notre gazette d'hier annonce un avantage rapporté par nos troupes dans le Cuban. Le général Gudowitsch a battu un corps de Turcs, dont il a tué 500 hommes & pris trois canons. La forteresse d'Anape est tombée entre nos mains.

E S P A G N E.

MADRID (*le 19 Juillet*). Le roi a tenu, samedi dernier, chapitre, suivant l'usage, de l'ordre de la Toison d'or, & en a donné le collier au duc d'Albe & au comte de Florida-Blanca.

On prend dans cette capitale & dans tout le

royaume, toutes les précautions que tout gouvernement sage doit prendre, pour écarter les maximes françoises qui ont fait couler tant de sang, justifié tant de proscriptions & accumulé tant de citoyens dans les cachots & les prisons. On a donné dernièrement une ordonnance qui prescrit entre autres, à tous les commandans des provinces limitrophes de France, de faire visiter, avec la plus grande exactitude, tous ceux qui exercent des professions vagabondes. Ces mesures sont prises, dit cette ordonnance, parce que le roi est plein d'une juste défiance de ce que les François, enivrés d'une liberté licencieuse, introduisent & font circuler leurs maximes en Espagne, par le moyen de ces coureurs.

Les nouvelles requés d'Oran, portent que les Maures continuent avec vivacité le siege de cette forteresse, & que les approches de la place se font avec les principes de l'art : ce qui fait croire que quelques ingénieurs étrangers sont passés à leur service. M. de Cabreraz, lieutenant-colonel d'artillerie, a été tué dans les retranchemens avec plusieurs soldats, par le feu continuel des batteries des Maures; & le maréchal de camp, Don François Gragera, a été grièvement blessé à la cuisse d'un coup de balle. Le nombre des assiégeans augmente chaque jour devant la place; les principales batteries de l'ennemi, qui sont dirigées contre le bastion St. Ferdinand, inquietent d'autant plus la garnison, qu'elles enfilent les lignes. Le 1 de ce mois, leur mousqueterie a tué un grand nombre de nos officiers & sol-

dat. Depuis 1732 que nous avons repris cette forteresse sur les Algériens, elle a coûté des sommes immenses. Il feroit à desirer qu'on la détruisît de fond en comble, plutôt que de faire un traité onéreux avec la régence d'Alger.

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 23 Juillet). Le 18 de ce mois, l'amirauté reçut l'ordre d'équiper les trois vaisseaux *le Neptune* de 80, *la Fionie* de 70, & *le Mars* de 64 canons; ce qui avec les trois déjà armés précédemment fera une escadre de six vaisseaux. Personne ne doutant plus ici, que la paix ne soit conservée, & particulièrement que la tranquillité ne se maintienne dans la Baltique, cet armement a paru étonner. Il pourroit cependant n'avoir d'autre objet que d'exercer notre marine, d'essayer le vaisseau *le Neptune* construit à neuf, & d'occuper le grand nombre de matelots Norvégiens, qui se trouvent en cette capitale.

L'on avoit appris par une lettre de Pétersbourg que le prince de Nassau avoit quitté cette capitale pour se rendre par terre en Finlande, & qu'une partie de la flottille Russe, confiée à son commandement, avoit appareillé pour entrer dans le golfe de Finlande. Aujourd'hui, l'on reçoit la nouvelle, que c'est toute la flotte de galères, qui a mis en mer & s'est rendue dans le golfe, qui sépare les possessions Suédoises & Russes sur cette mer. Une sortie si inattendue peut avoir des motifs très-simples, comme d'exercer la marine, d'essayer les manœuvres &c.; mais elle excite d'autant plus d'at-

tention , que la flottille Suédoise n'est pas encore déarmée , qu'on en a annoncé le rassemblement pour une revue dans le port de Stockholm , que les vaisseaux de ligne restent également équipés , qu'aucun des magasins n'a encore été vendu , & qu'en un mot le roi de Suede a conservé ses forces de terre & de mer sur un pied à pouvoir agir au premier ordre. L'on dit que la flottille de galeres Russes a sur son bord 17 mille hommes de débarquement ; mais cette nouvelle mérite confirmation.

Dans la nuit de mercredi dernier , M. le baron de Houze , ambassadeur de la cour de France , fut atteint d'un coup d'apoplexie , qui le rendit absolument perclus du côté droit. On désespere de son rétablissement.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 15 Juillet*). Le roi est attendu incessamment de retour en cette capitale. Les yachts qui doivent ramener S. M. ici , sont partis. Il vient d'être expédié des ordres à Ydstadt , Stralsund & Helsingbourg , pour qu'on y apprête les vaisseaux nécessaires pour le transport des équipages de S. M.

Les troupes qui passent annuellement la revue dans les plaines de Ladugard , vers la mi-Septembre , ont déjà reçu ordre de s'y rassembler ; cette revue qui se fera plutôt que de coutume , prête aux politiques matière à la spéculation. On remarque que la cour n'a fait désarmer jusqu'ici aucun des vaisseaux de guerre , qu'elle n'a pas fait vendre ses magasins &c. Cependant on assure toujours que nous con-

tinuerons à jouir de la paix. Le général baron d'Armfeld dirige depuis quelque tems toutes les affaires ministérielles, conjointement avec le secrétaire d'état, M. de Franck. On prétend que la situation actuelle de la France attire en ce moment toute l'attention de notre cour, alliée depuis long-tems avec cette puissance,

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 25 Juillet*). La révolution opérée dans cette république, occasionne encore beaucoup de mécontentement. Divers membres du *Straz* ou conseil de surveillance, absens, ont été rappelés dans cette capitale, où leur présence est nécessaire, depuis qu'on remarque que le parti des opposans à la nouvelle constitution devient très-formidable. Sur le bruit qui s'étoit répandu que le 16 du mois dernier, il avoit été question d'enlever le roi de son château de Laziensky, les gardes de sa majesté furent doublées ainsi que les patrouilles, & continuent à l'être. Chaque jour il part des nonces & des personnes de distinction pour voyager dans les pays étrangers.

Nous apprenons que le prince Repnin qui commande l'armée Russe pendant l'absence du prince Potemkin, a remporté le 10 Juillet, près de Maczin, une victoire importante sur l'armée Ottomane, commandée par l'Aga des janissaires & 6 bachas à 3 queues. Le grand-visir s'y trouvoit en personne. Les Russes ayant passé par des défilés, sont tombés à l'improviste sur le camp retranché de l'ennemi, ce qui l'a obligé de l'abandonner ainsi qu'une

partie de son artillerie, de ses tentes, magasins &c.

Le département des affaires étrangères doit avoir reçu avis que la Russie est à la veille de conclure la paix avec la Porte sans que les intérêts de la Pologne y entrent pour rien ; par ce traité , la Russie obtiendrait 18 milles de nouvelles frontieres du côté de la Pologne , depuis Orel sur le Bog jusque près de Joharlick sur le Niester au-delà de Bender. L'on apprend en outre qu'il est posté près de Kiow un corps de 20,000 Russes qui ne paroissent pas destinés à agir contre les Turcs. Tout cela cause ici de grands mouvemens. Le conseil doit délibérer incessamment sur les conjonctures actuelles. On travaille sans relâche dans notre arsenal. Il sera envoyé au plutôt des munitions & du canon au corps de nos troupes, qui se trouve dans l'Ukraine aux ordres du prince Joseph Poniatowski.

On a débité ici & ailleurs, que l'électeur de Saxe, en reconnoissance de sa nomination à l'éventuelle succession au trône de ce royaume, vouloit faire à notre état un présent de 30,000 fusils, d'un train d'artillerie & de deux millions d'écus pour la dot future de la princesse, sa fille ; mais ce bruit n'est nullement fondé.

La secte des Francs-Maçons & des Illuminés qui s'est depuis quelque tems prodigieusement accrue en Pologne, est menacée de sa destruction dans tous les pays catholiques. Le pape s'est adressé, pour cet effet, à toutes les puissances qui tiennent au St.-Siege, comme au centre de

l'unité. Il s'agit de la publication d'une bulle qui, dit-on, est toute prête (a). Les plus puissans motifs engagent non-seulement à l'accepter, mais encore à la desirer avec impatience. La société des Francs-Maçons & des Illuminés diffémine par-tout la corruption & amène le renversement de l'ordre civil & religieux. Son alliance avec la philosophie du jour, est manifeste tant dans son esprit que dans ses effets.

I T A L I E.

ROME (le 17 Juillet). On apprend que le Nonce apostolique Mgr. Dugnani, qui a quitté la France, est arrivé à Milan, sa patrie, où il a été bien reçu de l'empereur qui lui a donné une riche abbaye.

Les affaires d'Avignon continuent d'occuper le St.-Pere. Une lettre toute récente de cette ville porte ce qui suit. „ Tout le monde est ici dans la consternation : on tremble pour sa vie ; les médiateurs que l'on disoit être venus pour mettre la paix, y entretiennent le trouble, protègent ouvertement les coupables, & contribuent à la ruine de tous les honnêtes gens. Tout ce qui restoit & qui se trouvoit au nombre de 1200, avoient pris la résolution de s'assembler aux Carmes pour prendre enfin une détermination qui mît fin à leurs peines ; mais ils ont été chassés par 150 factieux de

(a) Nous avons déjà deux bulles très-expressives, l'une de Clément XII, l'autre de Benoît XIV... Je reviendrai sur cette matière en rendant compte du procès de Cagliostro.

l'armée qui se sont rendus à la porte de cette assemblée, & les ont chassés le sabre à la main. Ces citoyens outragés se sont joints aux citoyens émigrans : ils ont fait une protestation signée de la majeure partie des citoyens, mais dont on n'ose mettre les signatures dans la crainte de perdre la vie, ou au moins de voir ses propriétés brûlées ou dévastées. La voici :

„ Les Avignonois que les malheurs du 11 Juin & les horreurs commises successivement, ont obligés de fuir leur patrie & qui forment la majorité des citoyens actifs, instruits qu'il existe une convocation par affiches de tous les districts d'Avignon, à l'effet d'émettre dimanche prochain 10 Juillet, leur vœu pour savoir s'ils veulent ou non être réunis à l'empire François; considérant qu'ils ont toujours vécu heureux sous la domination du souverain Pontife. „

„ Qu'ils n'ont jamais été grevés d'aucun impôt depuis la fidélité jurée par leurs peres au Saint-Siège en 1351; qu'ils ont au contraire reçu de leurs souverains, des secours de toute espece dans des tems malheureux, & qu'ils esperent en recevoir encore. „

„ Que la délibération du 12 Juin 1790, & toutes celles qui tendent à donner Avignon avec son territoire à la France, ne sont que l'ouvrage de quelques factieux qui, après s'être livrés aux plus grands excès, & s'être rendus coupables de tous les crimes possibles, ont cherché à se soustraire à une punition justement méritée en changeant de domination; qu'y ayant une convention entre les Avignonois & leur souverain, sous la date de 1351, & que tous les pactes contenus dans cette convention étant synallagmatiques, ils ne peuvent être rompus que par le consentement de toutes les parties contractantes. „

Que la non-exécution d'un ou de plusieurs des-

aits pactes, ne peut donner lieu qu'à des réclamations, & non à la dissolution totale de la convention, sur-tout lorsque le souverain lui-même a, comme c'est en ce cas, offert de corriger tous les abus qui pourroient s'être glissés dans le gouvernement, ou par le laps de tems, ou par la malice des hommes. „

„ Qu'il ne peut par conséquent y avoir lieu à aucune émission de vœux; & que, pût-il y avoir lieu, le vœu n'étant, ni plus libre, ni plus légal que ceux émis depuis le 12 Juin 1790, il seroit nul de plein droit, & par-là même inutile. „

„ Que le vœu ne seroit pas plus libre, puisque les individus qui voudroient l'émettre d'une manière contraire à la volonté des factieux, seroient exposés aux mêmes actes de violence qui ont eu lieu depuis le 11 Juin 1790, & dont MM. les médiateurs ont pu se convaincre par eux-mêmes, puisqu'ils ont été obligés depuis leur arrivée de se montrer chaque jour pour appaiser des émeutes populaires, qui n'ont d'autre but que celui d'intimider les citoyens, & de les empêcher ou de se rendre aux assemblées des sections, ou d'émettre un vœu conforme à leur volonté; ce qui est une preuve frappante des violences qu'on exerce contre eux. „

„ Que le vœu ne seroit pas plus légal, puisqu'il seroit émis d'une manière illégale, contraire aux loix, sous une autorité illégale qui a méconnu & qui méconnoît journellement toutes les loix, qui a un intérêt majeur à se soustraire à la domination du Saint-Siège. „

„ Que le vœu pour être libre & légal, devroit être émis sous une autorité neutre, n'ayant aucun intérêt à la chose, & en état de réprimer les violences qui pourroient être exercées contre les citoyens qui voudroient rester fideles au serment de leurs peres & à celui qu'ils ont eux-mêmes renouvelé en Décembre 1789, Février, Mars, Avril & Mai 1790. „

„ Que d'ailleurs, ce vœu fût-il libre, fût-il légal, s'il étoit pour la réunion à la France, il seroit entièrement nul, soit parce qu'il ne seroit que le résultat de l'opinion de quelques étrangers, de quelques individus sans propriétés, les vrais citoyens actifs s'étant éloignés de leur patrie pour mettre leur vie en sûreté; soit encore parce que la nation Française, par l'organe de ses représentans, a rejeté cette réunion par ses deux décrets des 4 & 24 Mai dernier, de manière à ne pouvoir plus y revenir; que la demande de ce vœu est réclamée d'une manière captieuse, puisqu'on ne peut opiner que par oui ou par non; de manière que si la majorité étoit pour la négative de la réunion à la France, les factieux ne rentreroient pas pour cela sous la domination de leur légitime souverain, & tenteroient par de nouvelles vexations d'intimider les opinans. „ (a)

„ D'après toutes ces considérations, les Avignonois déclarent devant tous les souverains de l'Europe & devant toutes les puissances divines & humaines, qu'ils veulent continuer de vivre sous le gouvernement paternel de Sa Sainteté, protestant que rien ne pourra les rendre parjures & les faire manquer au serment de fidélité qu'ils ont si souvent & si justement prêté au St.-Siege, & qu'ils renouvellent ici solennellement en tant que de besoin; voulant que dans le cas que des circonstances impérieuses les obligassent d'émettre un vœu contraire à leur présente déclaration & protestation,

(a) C'est ainsi que l'Assemblée-nationale prétend rassurer les nations étrangères sur ses principes politiques. Elle veut à quelque prix que ce soit s'emparer d'Avignon & du comtat. Pour y réussir, on fait deux parts de citoyens : les scélérats que l'on arme, les hommes vertueux que l'on désarme. Les premiers sont nommés les *hommes honnêtes*; les seconds, les *réfractaires*; comme un évêque en France a le premier nommé *non-conformiste* ceux qui ne se soumettent pas aux novateurs qui ont aboli toutes les formes reçues. Les nouveaux conquérans bravent les siècles à venir comme le siècle présent. Quel parti prendre contre des hommes sur qui la honte ne peut rien ?

le vœu soit comme non-venu , & comme n'étant que l'effet de la contrainte , de la violence & de la surprise. „

NAPLES (*le 15 Juillet*). La procession qui a lieu tous les ans le jour de la Fête-Dieu , a été magnifique cette année , & sur-tout édifiante par la piété & le recueillement qui y regnoit. Le roi en donnoit l'exemple. Il a accompagné le saint Sacrement dans les différentes églises où la procession s'est portée. S. M. étoit précédée de toute la noblesse , des grands officiers de la cour & des magistrats de la ville.

Depuis la défense expresse & sévère que S. M. a faite des maisons de jeux qui s'étoient prodigieusement multipliées dans cette ville , & qui étoient autant de gouffres , où alloit s'engloutir la fortune des familles , l'on s'apperçoit que les lieux d'instructions publiques sont plus fréquentés par les jeunes-gens , & les devoirs mieux remplis.

Le roi instruit que les habitans de Catane dans la Sicile pourroient se livrer à un commerce avantageux , si cette ville ne manquoit point de port , vient de donner des ordres pour qu'on s'en occupe & qu'on ne néglige rien , afin d'en faire jouir le plutôt possible le commerce de cette ville. S. M. ne perd pas en même tems de vue la colonie de St.-Luc. Elle y donne ses soins à perfectionner les divers établissemens qu'elle y a fait faire , & elle revient de tems en tems à Naples y donner audience & tenir conseil.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 2 Août*). Les dépêches que la cour reçut le 26 du mois dernier , du comte

de Gower , notre ambassadeur à la cour de France , fixerent l'attention du cabinet. Les ministres qui s'assemblerent au conseil sur le contenu de ces dépêches , resterent à délibérer pendant quatre heures. Le parti que prendra notre cour sur l'état actuel de la France , n'est pas encore connu. L'amirauté vient de rendre un ordre pour discontinuer la presse des matelots sur les bâtimens destinés à l'étranger ; déjà précédemment l'on avoit remis en liberté les hommes non-experts qui avoient été enrôlés par force , & dont l'on avoit moins besoin , à mesure que l'on se procuroit des marins expérimentés. Cependant la flotte reste toujours armée & dans le même état à la rade de Spithead. Cette flotte intrigue beaucoup nos politiques , qui ne la croient plus destinée contre la Russie , depuis que M. Fawkenner a eu sa première audience de l'impératrice en qualité d'envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire du roi , & que ce premier pas d'une communication plus amicale a été suivi de la remise d'un Mémoire par les ministres des trois cours alliées , dans lequel elles admettent pour base de la négociation , la cession d'Oczakow & de son district. Quoi qu'il en soit , on attend ici le dernier courier qui a dû être expédié par M. Fawkenner , & qui mettra fin d'une manière ou d'autre à nos incertitudes.

Nos patriotes Anglo-François ont célébré ici , dans une taverne , la commémoration de la révolution française , le 14 du mois dernier. Toute la fête s'est réduite à quelques *toasts* , accompagnées d'une chanson plate , & de quel-

ques convulsions d'ivresse qu'on vouloit faire passer pour de la joie. Le gouvernement n'avoit pas daigné prendre des précautions contre cette orgie patriotique ; cependant peu s'en est fallu que le peuple irrité ne se portât ce jour-là à des mouvemens, dont les suites auroient pu être dangereuses, si la police n'étoit parvenue à les arrêter. Il n'en a pas été de même dans plusieurs villes. A Birmingham, des personnes se trouvant rassemblées le même jour, pour le même objet, le peuple s'attroupa devant l'auberge où se faisoit la fête ; la société s'étant retirée promptement, le peuple brisa toutes les vitres de la maison, puis se porta à celle du docteur Priestley, auteur d'un livre en faveur de la révolution françoise contre M. Burke (a), & la brûla avec d'autres qu'on porte au nombre de 15. L'arrivée de divers détachemens de troupes à Birmingham, le 19, y a

(a) Ce Priestley est un des plus fanatiques écrivains de l'Angleterre. C'est après Gibbon celui qui dogmatise avec le plus de grossièreté & de fureur contre le christianisme *. Les Hollandois ont été si indignés des excès de cet enthousiaste, qu'ils ont fait fermer la boutique de l'imprimeur qui avoit imprimé la traduction d'une de ses diatribes, en le condamnant à une amende de 4000 fl. *... Nouvelle preuve, après tant d'autres que fournit l'histoire de tous les siècles & de tous les jours, que les ennemis de la Religion sont toujours ceux de l'état, de la loi, de l'ordre, & de la paix publique. Sous le manteau de la philosophie, ils cachent le poignard & le tison, & jettent cette hypocrite enveloppe, dès le moment qu'elle leur devient inutile *.

* Voyez le
Journal du
1^{er} Juin 1784,
p. 184.

* 15 Décemb.
1786, p. 615.

* Dernier
Journal,
p. 551.

rétabli la tranquillité. On évalue les dommages causés par le saccagement & l'embrasement de la maison du docteur Priestley, ainsi que de celles de plusieurs autres novateurs, à près de 100,000 liv. sterl. M. Ryland eut beau vouloir adoucir le peuple par des liqueurs & des guinées (il lui en offrit deux mille), rien ne put garantir sa maison du feu. Pendant cette triste expédition, le peuple crioit : *A bas tous les fauteurs de la rebellion françoise ! Point d'Olivier Cromwel ! Point de faux droits de l'homme ! Vive le roi ! Guérissons une bonne fois pour toutes, ces messieurs, de leur manie pour les nouveautés.* L'on fait parfaitement bien que les propagandistes de Birmingham ont en quelque sorte mérité cette punition exemplaire. Avant leur séditieux repas, ils avoient fait tout au monde pour soulever le peuple, en leur distribuant des imprimés incendiaires contre le roi, la famille royale & la constitution. Le docteur Priestley a écrit à un de ses amis, pour lui faire part du malheur qu'il venoit d'éprouver. Il lui mande qu'ayant vécu douze ans dans la plus grande tranquillité au milieu des habitans de Birmingham, il étoit bien dur pour lui de s'en voir aussi cruellement traité. Son ami lui a répondu : *C'est votre faute. Pourquoi avez-vous cherché à établir la constitution françoise dans un pays, où celle qui existe vous a procuré douze ans de tranquillité ?*

Les habitans de Manchester ont été plus doux à l'égard de leurs propagandistes. Lorsque ceux-ci ont été assemblés autour d'une ta-

ble bien servie, les amis de la paix, de la monarchie & de la constitution, sont entrés en assez grand nombre, pour en imposer à des gens qui ne sont braves que la plume ou le verre à la main. On a fait boire les factieux à la santé du roi de France, à celle du roi d'Angleterre & à la destruction de la propagande. Ils se sont soumis de bonne grace. Ensuite on les a priés de sortir; on a mangé leur soupe, bu leur vin, & on s'est parfaitement bien réjoui à leurs dépens. On dit que les souverains se proposent de concerter entre eux, pour envoyer à Botany-Bay, ou dans quelque isle sauvage & reculée du monde habité, tout ce qu'il y a dans l'Europe de philosophistes. Ils y feront l'essai de la constitution françoise. On se flatte qu'ils n'y seront pas longtemps à se déchirer & s'entre-détruire? La terre alors en fera purgée, sans que le glaive de la loi soit employé. Dans l'entretiens, la révolution de France n'est pas goûtée dans les trois royaumes. Presque par-tout on adresse des vœux au ciel pour notre roi & sa famille, & l'on prie pour la conversion des François, qui depuis deux ans sont les jouets du plus fou & d'autant plus dangereux délire, qu'il les empêche d'apercevoir leur malheureuse situation.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 31 Juillet*). L'empereur & l'impératrice, ainsi que les archiducs François, Charles & Léopold, sont revenus le 20 de ce mois en cette capitale. Deux heures avant leur arrivée, le major de Maglia, au service de
Russie,

Russie, apporta ici au prince de Galitzin, ambassadeur de l'impératrice, comme exprès de l'armée Russe sur le Danube, la nouvelle d'une victoire que le général en chef prince Repnin, après avoir passé le Danube, a remportée sur l'armée Ottomane le 9 du courant. Suivant la lettre officielle du prince de Repnin, l'ennemi a perdu en tués au-delà de 4000 hommes. Ils ont pris son camp, trente canons & quinze drapeaux. On a fait prisonnier Mechmet-Arnaut, bacha à deux queues & quelques autres. L'élite des troupes Asiatiques ainsi que leurs chefs Ezapan-Oglou & Cara-Osmann-Oglou, se sont trouvés dans ce combat; & le nombre des troupes Turques montoit à plus de 60000 hommes; il n'y a pas de doute, qu'après ce succès, qui a obligé le grand-visir à se retirer avec les débris de ses troupes dans les montagnes, les Russes commenceront le siège de Brahilow. Au départ d'un exprès, qui, suivant une lettre de Bucharest du 13 Juillet, y étoit arrivé la veille au soir chez le général-commandant comte Mitrowski avec l'avis de la bataille gagnée par le prince Repnin, la flottille Russe, mouillée dans le Danube à peu de distance de Brahilow, y avoit jetté l'alarme par quelques volées de canon; & les habitans, craignant un fort pareil à celui d'Ismaïl, se sauvoyent en grand nombre de la place.

Plusieurs ambassadeurs étrangers eurent le 24, audience de S. M.; il y eut cercle à la cour, où se trouverent les ministres du pays, ainsi que les ambassadeurs des cours étrangères, à l'exception de M. le comte de Noailles,

ambassadeur de France. Les négociations du colonel Prussien, M. de Bischofswerder, qui arriva ici le 14 de ce mois, ainsi que milord Elgin, ministre de S. M. Britannique, se continuent avec vigueur.

Le nombre des étrangers qu'on voit ici depuis quelques semaines, est si extraordinaire, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu une pareille affluence de monde dans cette capitale. On remarque que ce sont pour la plupart, des seigneurs Polonois. Outre le général d'artillerie, comte Potocki, le général comte Rewuski, la comtesse Ramsyski & plusieurs autres illustres personnages de Pologne, on a vu arriver le prince Adam Czartoriski, suivi de plusieurs gentilshommes. Ce concours de magnats de Pologne dans cette capitale fait mal augurer du succès de la révolution.

Nous apprenons de Bucharest que les ministres-plénipotentiaires I. R., le baron de Herbert & le comte Esterhazi, ayant été invités, par le ministre Turc au congrès de Szistova, à y revenir pour reprendre les négociations, sont repartis, le 14 de ce mois, de Bucharest pour Szistova, & que les conférences, pour le rétablissement de la paix, y sont recommencées depuis le 18. On aperçoit différens mouvemens dans notre militaire. De tems à autre il arrive ici des bataillons, même des compagnies séparées, qui partent pour le lieu de leur destination. On parle encore de 12 bataillons d'infanterie, qui doivent se rendre dans les Pays-Bas.

BERLIN (*le 6 Août*). Non-seulement le secret du cabinet est gardé comme d'ordi-

naire, mais de plus, les négociations sont conduites d'une façon plus directe que de coutume. Nos ministres sont très-occupés. Chaque jour on expédie du bureau des affaires étrangères, des couriers à différentes cours.

Le comte de Heyden, chambellan du prince d'Orange, Stadhouder des Provinces-Unies, étant arrivé ici avec M. de Passavant, conseiller des domaines du même prince, ils ont travaillé avec les commissaires de notre cour aux arrangemens relatifs au mariage du prince héréditaire d'Orange, avec Madame la princesse Guillemine de Prusse; le roi ayant approuvé le projet, il a été signé par les commissaires respectifs. Le mariage se célébrera au mois d'Octobre prochain, probablement en même tems que celui du duc d'York, second fils de S. M. Britannique, avec la princesse Frédérique, fille aînée du roi. Quoique ce mariage ne soit pas encore déclaré à la cour, on le regarde comme arrêté. Ce prince est venu occuper ici les appartemens qu'occupoit feu S. M. le roi, & il y est servi par les pages, cuisine & sommellerie de la cour.

RATISBONNE (le 7 Août). Ce fut le 21 du mois dernier que deux des trois colleges, celui des électeurs & des princes, ont arrêté le *Conclusum* dont le projet avoit été porté à la diète le 11. En voici le texte :

„Puisqu'il appert que la France n'a nulle envie de faire des restitutions, & d'offrir même un dédommagement suffisant en territoire & en sujets, la diète rejette pleinement toute voie de composition. „

„ Cependant , pour épuiser tous les moyens , on a de plus trouvé bon & résolu que S. M. impériale seroit requise par l'Empire assemblé de faire de nouvelles représentations à sa majesté très-chrétienne. „

„ On suppliera très-humblement S. M. impériale, dans l'avis de l'Empire, qu'il lui plaise d'enjoindre à tous les cercles & états de compléter duement leurs troupes, afin de pouvoir fournir incessamment leur contingent in duplo, pour défendre efficacement la dignité de l'Empire Germanique, son autorité & ses droits, en employant toutes les mesures autorisées par le droit des gens. „

Ce n'est que depuis peu qu'on voit circuler la protestation du Nonce apostolique, faite à la diète d'élection. Cette piece est mal écrite, dans un style de barreau, dur & décomposé; il faut croire qu'il ne se trouvoit point à Francfort d'homme qui possédât la langue latine ou qui voulût servir le pape : mais peut-être ce style est-il d'étiquette, même à la cour de Rome, dans les pieces de ce genre. En voici le contenu.

Joannes-Baptista Caprara, Dei, & apostolicæ Sedis gratiâ archiepiscopus Iconii, sanctissimi domini nostri Pii divinâ Providentiâ papæ sexti prælatus domesticus, pontificio solio assistens, & ad comitia electoralia, præ electione novi Romanorum regis, & imperatoris congregata, extra ordinem, Nuntius apostolicus omnibus, & singulis præsentis litteras inspecturis, lecturis vel audituris notum facimus, atque testamur, quòd cum ad aures nostras pervenisset in novâ capitulatione pro eligendo Romanorum rege futuro impe-

ratore in hisce comitiis concipiendâ, præter ea, quæ in hujusmodi capitulationibus, temporum iniquitate, in Religionis Ecclesiæque detrimentum irreperant, quæque Nuntii Pontificii antecessoris nostri, solemnibus emissis protestationibus, rejecerunt, plura inferenda fuisse, præcipuèque in articulo XIV, quæ libertati ecclesiasticæ, & apostolicæ Sedis juribus quàm maximè adversabantur, ecclesiasticam hierarchiam evertabant, canonibus sacris œcumenicorum conciliorum, ac præsertim Tridentini, concordatisque nationis Germanicæ cum Pontifice solemniter peractis officiebant, ipsumque Romanum Pontificem juribus ex primatiâ manantibus spoliabant; nos qui ad eadem comitiâ Nuntii apostolici extra ordinem officio fungimur, ut sollicitudinis nostræ, imò Ssmi Domini nostri Pii divinâ Providentiâ papæ VI partes implemus, nullis laboribus pepercimus, nullumque officiorum studiorumque omisimus, ut si non omnes expungerentur, haud saltem novæ jurium læsiones adjicerentur.

Quamobrem eminentissimos, reverendissimos ac serenissimos dominos electores, eorumque legatos hortari, obtestari non negleximus, ne juribus apostolicæ Sedis, & ecclesiarum Germanicarum libertati, quibus articulo præsertim prælaudato XIV derogabatur, nova vulnera, eaque gravissima inferrent. Rogavimus insuper, & obtestati sumus, ut meminisse velint quàm amplum diffidiis (contra mentem ipsam Pontificis, qui amicabilem omnium querelarum compositionem adversus omnes abusus, si qui in hujusmodi rebus fortasse irrepfissent, per nosmet ipsos etiam obtulerat, quamque Pontificio nomine electoralibus legatis eâ conditione, ut nihil novi super objectis ecclesiasticis in capitulatione adderetur, obtulimus) ac perturbationibus campum aperirent, gravissimis suis adversus antiquissima jura molitionibus, quæ Tridentini concilii sanctionibus manifestè adversantur, quæ observantiam frangant, omnium sæculorum chris-

tianæ Germanicæ, quæ libertatem minuant Cleri Germanici, eorumque omnium per Germaniam degentium, quibus obveniet adversus Patrum studia justitiæ medelam implorare.

Verùm cum irriti essent omnes conatus nostri, cum adhuc correctioni innovationum omnium in articulo XIV propositarum locus erat, antequam scilicet per integrum acta capitulationis conficerentur, novas iterum curas sollicitudinesque, tam reclamando in fractionem jurium Pontificis Ecclesiæ & concordatorum, quam viam corrigendarum & abolendarum innovationum cum electoralibus legatis adhibuimus. Cum autem hæc omnia minime optatum sortita fuerint effectum, & in articulo præsertim XIV capitulationis sacre regalis & apostolicæ majestatis Leopoldi II, novi Romanorum regis imperatorisque electi plura inserta sint, quibus jus liberè ecclesiastica beneficia conferendi etiam vi solemnum concordatorum ad Romanam Sedem spectans limitibus circumscribitur, immediatæ summi Pontificis in archiepiscopos & episcopos auctoritatis & jurisdictionis exercitium novis atque inauditis hucusque conditionibus & vinculis coarctatur; omnis ecclesiastica causa contentiosa in secundâ instantiâ per modum regulæ universim metropolitani tribuitur, nullâ factâ mentione de privilegiis, consuetudinibus, statutis ac juribus peculiarium Germaniæ episcoporum eorumque diocesum immediatè, vel omisso medio, apostolicam Sedem, vel Nuntiaturam appellandi antiquis conciliorum canonibus innixis, in tertiâ verò instantiâ, quæ ad summum Ecclesiæ caput divino sui primatûs jure pertinet, ad iudices per archiepiscopos & episcopos eligendos imposterum judicanda innuitur, atque alia quàm plurima, quæ certè omnia apostolicæ Sedis juribus, plurium sæculorum pacificæ possessioni, libertati ecclesiasticæ essentiali, catholicæ Religionis disciplinæ, sacris œcumenicorum conciliorum, ac præsertim Tridentini canonibus,

ipsisquemet nationis Germanicæ cum Pontifice solemniter peractis concordatis, Imperiique legibus quàm maximè adversantur, eundemque Romanum Pontificem juribus ex primatiâ manantibus; necnon fidelem quemlibet catholicum jure suo ad totius Ecclesiæ caput in ultimâ instantiâ in rebus ecclesiasticis recurrendi spoliant, atque ecclesiasticam hierarchiam evertunt.

Hinc nos, ne ob nostram in hac civitate atque in his comitiis præsentiam damnis Ecclesiæ, juribusque Pontificis illatis, aut inferendis, & uno verbo ullis innovationibus præsentis capitulationis consensum præstitisse videamur; inhærendo protestationibus alias emissis cum a summis Pontificibus, tum ab eorum Nuntiis, & legatis prædecessoribus nostris, sæpèdicti articuli XIV innovationes, & quæcunque alia capita, quæ tum in articulis novæ hujus capitulationis, cum in cæteris comitiarum electoralium actis adversus Religionis catholicæ formam, ecclesiasticam libertatem, apostolicæ Sedis jura & possessionem, nationisque Germanicæ concordata cum summo Pontifice solemniter inita, inserta sint, aut adjici contingat, ex demandatâ nobis a Ssmo. Domino nostro auctoritate, omnibus melioribus jure, modo, viâ, formâ, & solemnitatem, quibus possumus, rejicimus, & reprobamus: & insuper hoc actû ad perpetuam rei memoriam contradicimus, protestamur, & reprobamur, semel, bis, tertio & toties quoties opus fuerit, non tantum contra puncta præfati articuli XIV a nobis relata, sed etiam adversus quascunque alias innovationes, & additiones tam laudato articulo XIV, quam præsentis capitulationi factas; in quantum ex Religioni, & universali disciplinæ catholicæ, ecclesiasticæ libertati, Sedis apostolicæ juribus, & possessioni & eum Germanicâ natione concordatis sunt contrariæ; impugnamus eorundem assertionem, habemus pro invalidis, & nullius roboris, proque nullis, & invalidis haberi volumus

ita & taliter, ut taciturnitas, consensus, vel conniventia ex nostrâ præsentia contra sanctam Sedem allegari in omnem hominum memoriam nequaquam possint. Quod præsentis litteræ a nobis subscriptæ, nostroque minori sigillo munitæ testabuntur.

Datum Francofurti, die 13 Octobris 1790.

(L. S.) *Joannes-Baptista Caprara*, archiep.
Iconii, ad comitia electoralia extra
ordinem Nuntius.

COLOGNE (le 8 Août). On apprend que le prince Charles de Hesse, s'est rendu promptement par Altena à Coppenhague; ce qui joint aux mouvemens du militaire & de la flotte Danoise fait naître diverses conjectures dont aucune n'est de nature à prendre une consistance solide. Tous les avis se réunissent à croire au projet d'une expédition contre la France, & on ne doute pas que l'empereur n'y soit entré comme principal agent; mais on doute que tous les souverains soient décidés aussi unanimement qu'on le dit, à coopérer au même but. D'un autre côté, on parle d'échanges, de substitutions, de compensations &c. qui changeroient beaucoup l'état de l'Europe, & présentent plus d'un genre de difficultés.

* Div.
pass. ré-
marqua-
bles &
non sus-
pects, 1
Oct. 1789,
p. 217,
— 1 Mars
1790, p.
406. — 1
Av. 1791,
p. 493. —
1 Juillet,
p. 371.

On continue de toute part à revenir sur le compte des Jésuites. Les suites de leur destruction deviennent tous les jours plus sensibles pour les peuples & pour les rois. On a vu depuis peu plusieurs écrivains, même protestans, fixer à cette époque l'esprit de subversion qui bouleverse toute l'Europe *. L'Épicurien Schneider, moine apostat & fanatique, détermine précisément la même époque de ce qu'il appelle *illumination* (c'est-à-dire,

frénésie & orgueilleuse ignorance. » Ce n'est
 » qu'en 1773 (dit-il dans sa harangue inau-
 » gurale prononcée à Bonn) & précisément
 » vers la fin de cette année, que les prin-
 » cipaux soutiens de l'autorité Romaine fu-
 » rent renversés, que la lumière éclata dans
 » les écoles de la Religion, que le regne de
 » la stupide piété fut rétréci ». Une citation
 plus honorable, & d'un sens plus vrai, est celle
 de Mgr. Brancadoro, archevêque de Nisibe, qui
 officiant & prêchant dans l'église de l'académie
 Angloise à Liege, le 1 Juillet de cette année,
 dit entr'autres choses très-expressives : *Cum per*
funestissimum iratæ Providentiæ decretum
depressa fuerit Societas, vota pro redi te-
gratione &c.... Dùm Ignatii regnum ste-
tit, vigeant mores, leges, disciplinæ; fir-
mus stabat thronus, Religionis petra in-
nixus. Verùm, simul ac orbe exulavit So-
cietas, quæ rem catholicam sartam tectam,
que conservabat, omnia in pejus ruere ac
retrò sublapsa reverti.

F R A N C E.

PARIS (le 8 Août). Qui pourroit croire
 qu'il étoit échappé quelque chose au zele des
 anges exterminateurs qui ont régénéré la Fran-
 ce? Après avoir anéanti le roi, les princes,
 le clergé, la noblesse, les tribunaux, les offi-
 ces de judicature & de finance, ils s'imagi-
 noient avoir détruit tout ce qui avoit eu vie
 dans l'ancien gouvernement, & cependant ils
 avoient épargné les receveurs des consignations
 & les commissaires aux saisies réelles.

L'œil perçant de M. Chapelier a découvert, dans la séance du 26 du mois dernier, avec une forte d'indignation, ces échappés du déluge universel, qui, en dépit des réformes, étoient encore propriétaires de leur charge, & qui dans la foule des salariés & des mercenaires du nouveau régime, jouissoient encore de cette existence libre & honnête que le gouvernement monarchique accordoit à ses agents. Aussi-tôt il a proposé la suppression de leurs offices; cependant il vouloit que l'on conservât provisoirement les titulaires, avec la précaution de diminuer beaucoup sur leurs émolumens, sans rembourser leur finance : procédé injuste & despotique, extrêmement familier à l'assemblée, quoiqu'il soit directement contraire au premier & au plus précieux des droits de l'homme social. Jamais les auteurs de la sublime déclaration qui sert de préface à la constitution, n'ont pu prendre sur eux de pratiquer leur propre doctrine : jamais ils n'ont accordé à ceux qu'ils dépouilloient, une juste & préalable indemnité.

Presque toutes les séances s'ouvrent par des adresses complimenteuses. Celle du 28 s'ouvrit par une adresse d'un tout autre genre, envoyée par un grand nombre de citoyens du Clermont-Ferrand. „ Messieurs, y étoit-il dit, „ l'année dernière, votre décret sur les assem- „ blées administratives fit espérer à la nation la „ convocation du nouveau corps législatif à „ une époque très rapprochée. Cette année, „ votre comité de constitution avoit annoncé „ qu'elle seroit terminée le 14 Juillet. Enfin

„ vous aviez fixé au 5 Juillet dernier la convocation des assemblées électorales; vous les avez suspendues.... Trois fois la nation s'est vue trompée dans son espoir; elle ignore le terme qui fixera son sort. Il est de notre devoir de vous déclarer que, si dans la quinzaine, votre décret, qui suspend les élections, n'est pas révoqué, nous employerons les moyens que la loi donne à un *peuple souverain* pour effectuer cette convocation „. M. Biauzat traita les pétitionnaires de factieux. Il conclut à ce que cette piece fût renvoyée au comité des recherches; & sa conclusion fut adoptée. Parut ensuite à la barre, une députation de la Gironde; & son orateur effronté parla de la personne sacrée du roi avec autant d'audace que d'irrévérence; il osa même traiter sa majesté de parjure. „ Que cet insolent soit chassé de l'assemblée, s'écria M. de Montlausier „. C'est la vérité, répondirent diverses voix du côté gauche.... „ Voudriez-vous qu'on vous dit toutes vérités, reprit M. de Montlausier „? A gauche : Oui. — A droite : Eh bien! je vous les dirai quand vous voudrez. Il s'éleva un grand tumulte. L'orateur ensuite continua; on applaudit à gauche & aux tribunes. Les membres du côté droit se retirèrent; la raisonnable motion de M. de Montlausier fut rejetée, & ce qu'on ne croiroit pas, si on ne connoissoit l'esprit dominant de l'assemblée, c'est que l'impudent orateur termina son discours, qu'il reçut les honneurs de la séance, & même de l'impression.

Tout, jusqu'aux soldats, est un objet de crise & de terreur pour l'assemblée. M. Merlin annonça dans la séance du 29, que les garnisons de Lille & de Roie étoient aujourd'hui payées en assignats, & qu'il ne se trouve point dans ces villes & dans une multitude d'autres, de petite monnoie pour échanger ces papiers. » Prenez garde, Messieurs, dit-il, si vous ne remédiez promptement à ce désordre, l'armée se tournera infailliblement contre vous. Je vous préviens que le régiment Suisse, en garnison à Maubeuge, fait déjà mine de remuer ». L'orateur qui n'a pas tout tort de craindre, conclut à ce que les sous-officiers & soldats ne fussent payés en assignats, que quand on auroit établi des caisses d'échange. Le projet fut renvoyé au comité.

Dans la séance du 30, M. Camus fit un rapport sur les ordres de chevalerie. Son discours ne fut qu'une expression continuelle de sa haine contre la noblesse. Il conclut à ce que toute distinction honorifique & individuelle, & désignant une corporation, fût abolie, & à ce que tout François affilié à une corporation, étrangère, fût déclaré déchu du droit de citoyen. Ces conclusions tyranniques & absurdes ne suffirent pas à M. Lanjuinais, qui demanda la suppression claire & nette des chevaliers & chevalerie. En vain M. Mallouet considéra sous divers rapports, les relations sur-tout de l'ordre de Malte avec la France; en vain il rappella de nombreuses circonstances dans lesquelles les vaisseaux de Malte avoient puissamment protégé le commerce françois avec les Levan-

tins ; en vain , il affirma qu'en tout tems les chevaliers de Malte François avoient eu la plus grande part à l'exercice de la souveraineté de cette république , & qu'ils l'avoient toujours rendue favorable aux intérêts du royaume ; l'assemblée décréta que tout ordre de chevalerie & tout signe extérieur qui suppose des distinctions de naissance , sont abolis.

Il paroît quelque chose de positif sur les dispositions du corps Germanique à notre égard. Le ministre des affaires étrangères , qui a reçu une notification officielle du *Conclusum* de la diete de Ratisbonne , l'a communiquée au comité diplomatique , & M. Fréteau en rendit compte à l'assemblée dans la séance du 31. L'empereur , par ce *Conclusum* , est chargé d'armer tous les cercles. „ Nous avons reçu ,
„ dit M. Fréteau , d'autres nouvelles encore
„ au comité diplomatique , mais elles ne sont
„ point parvenues officiellement , & nous ne
„ vous en faisons point part. Ce que nous
„ pouvons & devons vous dire , c'est qu'il faut
„ se hâter d'environner de tous côtés la France
„ de ses armées ; ce que nous dirons encore
„ avec douleur , c'est que malheureusement
„ il n'existe nulle part , pour nos préparatifs
„ de défense , cet accord de vues & de moyens
„ d'exécution , qui pourroit nous rendre invin-
„ cibles. Il y a soixante colonels à remplacer ,
„ plus de lieutenans-colonels , & plus d'offi-
„ ciers encore , & aucunes des nominations à
„ faire ne sont faites ; plusieurs régimens ne
„ sont plus commandés que par des sous-offi-
„ ciers , c'est-à-dire qu'ils sont sans comman-

„ dans & sans discipline. Vos décrets ont or-
 „ donné qu'un corps de gardes nationales se-
 „ roit levé & marcheroit sur divers points de
 „ nos frontières : ces levées se font, sans doute;
 „ mais elles se font sans concert pour les mo-
 „ mens des départs & des rendez-vous. Deux
 „ mille hommes cantonnés sont près de vous
 „ dans la plaine de Grenelle. Cette jeunesse,
 „ au lieu de se former au métier des armes,
 „ reste exposée à tous les genres de séductions
 „ & de désordres, & ce n'est point là qu'elle
 „ peut se préparer à la discipline des armées.
 „ Hier encore, la municipalité & le ministre de
 „ la guerre ignoroient par quels ordres ces
 „ 2000 hommes étoient placés dans cette plai-
 „ ne, & par quels ordres ils y restoient „. L'o-
 „ rateur conclut à ce qu'il fût ordonné aux mi-
 „ nistres de venir rendre compte tous les deux
 „ jours, de leurs opérations à l'assemblée. La
 „ proposition fut décrétée.

M. Bouche fit, le 3 de ce mois, une motion
 pour procéder à l'exécution du décret, *qui*
ordonne le séquestre des biens de M. le
prince de Condé, à l'expiration du délai, que
 l'auguste assemblée lui accorda pour rentrer
 dans cette heureuse France, où ses enfans &
 lui eussent vécu sous le poignard des brigands.
 Le farouche motionnaire a vu son vœu rem-
 pli : on décréta que le comité diplomatique
 présenteroit un projet de décret pour l'exécu-
 tion du décret tortionnaire. C'est pour la pre-
 mière fois qu'un corps, qui prend le nom de
 diplomatique, aura souillé ce nom respecta-
 ble, en se faisant exécuteur de saisie réelle ; il

ne lui reste pas plus de pudeur que de justice. On termina la séance par décréter que des cloches fondues, il seroit fabriqué une monnoie qui fera toutes nos richesses, de deux sols, d'un sol & de six deniers.

Tous les honnêtes citoyens du royaume gémissent de la situation où les a réduits la révolution. L'homme sage, le propriétaire dans les villes, est continuellement inquiété par les brigands. On est effrayé, à Paris sur-tout, du nombre prodigieux des pauvres valides & bien mis, du ton d'impertinence avec lequel ils demandent, & de l'impossibilité de les satisfaire par le défaut de petite monnoie; on en est réduit par les nouveaux gros sols à ne recevoir que 88 sols d'un billet de 100 sols. L'agiotage s'est déjà emparé de cette petite monnoie. On voit sur les figures, que l'on s'attend à une crise. Paris n'est plus ce qu'il étoit. Tout y est morne, la plus profonde tristesse est peinte sur les physionomies, la misère est générale. Voilà où ont réduit la ville la plus riche & la plus belle du monde, ceux qui ont excité à l'insurrection.

M. de Verrac vient de donner, de la manière la plus ferme & la plus noble, la démission de sa place d'ambassadeur en Suisse; il charge M. de Montmorin de la remettre au roi, ne la tenant que de sa majesté seule, & non d'une assemblée.

Nous apprenons d'Aix-la-Chapelle, que S. M. Suédoise vient de créer M. le marquis de Bouillé, général de ses armées. Il a répondu aux François qui lui en faisoient compliment : *J'ai accepté cette place, plus pour l'intérêt de*

votre roi, pour le vôtre, & celui de la France entiere, que pour le mien. L'on ne parle ici que de la coalition des puissances; suivant des lettres reçues de l'Allemagne, le chef de l'Empire a écrit à tous les souverains de l'Europe pour les inviter à venger les rois outragés dans un seul.

Le clergé, tant séculier que régulier dans le département de l'Alsace, le peuple même, sur-tout celui des campagnes, montrent un attachement également inviolable à la monarchie & à la Religion. Les pasteurs légitimes sont adorés; les intrus sont par-tout chassés comme des loups ravisseurs. Les mandemens des vrais évêques, les bulles du pape sont reçus avec avidité, écoutés avec respect, exécutés avec une soumission religieuse. La nouvelle de l'arrestation du roi, & des outrages qu'on lui fait essuyer, depuis son retour, a causé un deuil universel; par-tout on fait les prieres de quarante heures, comme dans un tems de calamité publique. Les protestations, manifestes, écrits quelconques des princes lésés & réclamans sont dévorés avec avidité. Voilà la substance du rapport envoyé à l'assemblée par les commissaires sur la situation de l'Alsace, c'est-à-dire, ce qu'il y a de réel dans les faits. Pour porter remède à tant de maux, tous les curés, vicaires, chanoines, chapelains, religieux non assermentés, & qui ne voudront pas prêter le serment, seront tenus de se rendre à Strasbourg, pour y être embastillés au gré de M. le Maire, si mieux ils n'aiment se retirer à trente lieues de toute frontiere; & s'ils n'obéissent

béissent librement, ils y seront traînés par la force publique. Le même décret a été porté pour les autres départemens. Pourquoi du moins, puisqu'on les arrache à leur terre natale, à l'asile qu'ils avoient choisi, ne leur permet-on pas d'aller en chercher un autre dans les pays étrangers? Ils sont incapables de trahir leur patrie; ils sont bien plus incapables de lui nuire par leur éloignement. Pourquoi donc est-elle transformée en une prison où on va les entasser pêle-mêle au milieu des bêtes féroces déchaînées & prêtes à les dévorer? Est-ce là la liberté qu'on avoit tant vantée? Sont-ce là les fruits de cette philosophie qui ne parloit, tant qu'elle n'étoit pas toute-puissante, que de douceur & de tolérance? Que penser donc de cette religion nouvelle qui fait tant de martyrs; dont la première maxime est : *Crois ou meurs*; dont les apôtres ne se présentent, ne sont installés que les armes à la main?

Un périodiste Parisien s'est amusé à faire contraster l'apothéose * décernée par *les sages* * Dern. *du jour au grand Voltaire*, & le triomphe Journ., que nos pères lui décernerent, il y a plus d'un p. 556. demi-siècle, d'après l'opinion publique. En voici la description telle qu'elle se trouve aux *Mémoires de la Calotte*, partie IV, page 25.

Paris.
Fait par les crieurs & trompettes,
Publier dans les carrefours,
La rare & poétique fête
Qu'au fleur Arrouet elle apprête...
D'un alguasil & trois mouchards
On verra partir le quadrille
De la porte de la Bastille,
Palais, dont ces introducteurs

Au poète ont fait les honneurs.
 Un soufflet, mesquine voiture,
 Passera pour char d'Apollon,
 Chargé de grotesque peinture;
 Girouettes au pavillon.
 Sur les panneaux, en beau blazon
 Sera le timbre héréditaire
 Du fief qu'on appelle Voltaire;
 Fief, dont l'empire Calotin
 L'investit comme fuzerain;
 Et fief qu'Aymond dans ses Annales
 Place au bout des terres australes.
 Voici l'attelage du char:
 Une chevre dans le brancart,
 Chevre bondissante & pelée,
 Un levrier à la volée;
 Derrière le triomphateur,
 Maître Tiriot, son colporteur,
 Tiriot, subalterne personne,
 L'affublera d'une double couronne,
 Faite de houx & de laurier;
 Cet assemblage singulier
 Dénotant le double génie
 D'épopée & de calomnie....
 Badauds! battez des mains ici;
 Place à Voltaire, le voici.....
 Mais on fait halte, & l'équipage
 Arrête à l'hôtel de Sully,
 Place où Voltaire eut l'avantage
 D'être par Chabot ennobli,
 Selon l'accolade sauvage
 Par laquelle monsieur Jourdain
 Est reçu Ture & Paladin.
 On tourne au palais; mais bien vite
 On le passe; car le rimeur
 Serait blessé d'y voir le gîte
 De ses pere, beau-frere & sœur,
 Bourgeois qui lui font mal au cœur.
 Tirons donc vers la comédie:
 Là seront peints en effigie,
 Poisson le fils & Beauregard,

Dont Arronet, avec un dard
 Pourra balafrer la peinture,
 En troc de certaine blessure,
 Que son visage eut de leur part.
 Venez, savante académie,
 Encensez-le sur votre seuil :
 Ces messieurs lui feront accueil,
 Ou l'excuse la plus polie
 De n'avoir pas incorporé
 Chez eux un mortel si taré *...
 Mais, ciel ! Qui bouche les passages ?
 Qu'entendons-nous ? Quelles clameurs ?
 Haro sur le roi des rimeurs !
 On veut l'arrêter pour les gages !...
 C'est un monde de souscripteurs,
 De libraires & d'imprimeurs,
 Parlant de vols, de brigandages...
 Paix, coquins ! n'a-t-il pas promis
 De rendre tout ce qu'il a pris !
 Que n'attendez-vous, je vous prie &c.

* Voltaire
 ne fut reçu
 à l'acadé-
 mie fran-
 coise qu'en
 1746.

A cette tirade, qui, sans doute, n'est point
 au ton de la solemnité actuelle pour ce cory-
 phée des incrédules, le périodiste fait succé-
 der quelques traits de pinceau d'un portrait
 qu'on fit de Voltaire, peu de tems après sa
 mort, dans un petit ouvrage dont l'édition
 fut épuisée en peu de jours. „ Ainsi finit un
 „ homme le plus célèbre de l'Europe par de
 „ grands talens, & dont les vices ainsi qu'une
 „ vanité insensée, dégradèrent le mérite ; qui
 „ enrichit notre langue & perdit nos mœurs ;
 „ qui illustra notre théâtre, & corrompit nos
 „ sociétés ; qui égala, dans nos anciens, beau-
 „ coup d'écrivains célèbres, & gâta, dans nos
 „ modernes, la plupart des auteurs connus ;
 „ qui mérita d'avoir, pour ses talens, des ad-
 „ mirateurs dans tous les gens de lettres, &c

„ pour sa personne , des censeurs sévères dans
„ tous les hommes honnêtes & religieux...
„ Cet homme , qu'une cabale a nommé dans
„ son siècle patriarche de la philosophie , &
„ qui se montra constamment sans tenue dans
„ sa conduite , sans principes fixes dans ses
„ opinions , sans amour pour la vérité , bas
„ valet des grands (*des aristocrates*) , qu'il
„ encensa en plein jour & qu'il déchira dans
„ les ténèbres , jouet & esclave , jusques dans
„ son extrême vieillesse , de toutes les pas-
„ sions les plus opposées au caractère ferme ,
„ vigoureux & décidé d'un écrivain & d'un
„ citoyen vraiment philosophe. „

Depuis le 24 Juin , l'anarchie est au comble dans les différens départemens. De tous les côtés , on pille , on massacre , on incendie. A Belesme au Perche , cinq particuliers accusés d'aristocratie , ont été égorgés par les salarés de ces cantons , & leurs têtes ont été portées au bout des piques. A Montpellier , les gardes nationales ont enfermé dans la citadelle , tous ceux , hommes & femmes , qui n'ont pas voulu montrer de fanatisme patriotique. A Sarlat , tous les ci-devant privilégiés ont été renfermés au couvent des Récollets , où ils sont gardés par un piquet de cinquante soldats : le nombre des prisonniers s'élève à près de deux cens. En Picardie , on a brûlé une grande quantité de châteaux , entr'autres celui de M. le duc d'Havré. En Bretagne sur-tout les massacres & les incendies ne discontinuent pas. M. de la Bothelière a été arrêté à Château-Briant , & sa maison a été brûlée. Le château de M. de Montluc , près de Rennes , & celui de M. de

Luigny, entre Fougères & Laval, ont été pillés & incendiés; les établissemens du président de Cuillé aux mines de Paimpol, ont été détruits; madame de Menou, épouse du commandant du château de Nantes, & madame de Cherval sa fille, ont été arrêtées; enfin, 300 personnes environ, qui couroient vers les ports de Bretagne, pour s'y embarquer & fuir une nation égarée & sanguinaire, ont été obligées de rentrer & de se retirer dans les terres, au risque de se voir outrager, arrêter ou peut-être égorger. Enfin, jamais on n'a tant emprisonné que depuis la chute de la Bastille; jamais les lettres-de-cachet du comité des recherches, n'ont eu plus d'activité. Enfin par-tout le désordre, la vengeance, la férocité. Voilà les fruits de la liberté!

La détresse où se trouvent réduits les hôpitaux du royaume, par la vente des biens ecclésiastiques, qui étoient en France la principale dot de ces hospices de charité, & par la suppression des octrois, est vraiment effrayante. On a fait à ce sujet à l'assemblée un rapport qui, quoiqu'il n'offre que quelques détails, ne prouve que trop à quelle affreuse extrémité l'indigent est réduit aujourd'hui. L'hôpital de Lille a perdu 75 mille livres de rente; il vient d'emprunter 41 mille livres. Les administrateurs de l'hôpital de Marseille, sont à la veille de céder au désespoir, de se retirer & de laisser sans nourriture 500 orphelins & 400 malades. Les hôpitaux de Cambray, de Tours, de Caen, sont dans l'état le plus déplorable. L'hôpital-général de Paris avoit, en 1790, un revenu de trois millions, qui suffisoit à peine aux besoins

de cette maison immense ; il ne lui reste aujourd'hui , que 273 mille livres. (a)

On mande de Bourdeaux que la persécution y continue contre tous ceux qui montrent leur attachement à la Religion , soit ecclésiastiques , soit laïcs , hommes & femmes. Les sœurs de la Charité y ont été sur-tout maltraitées , à cause de l'habit qui les distingue & de la piété qu'on leur connoît. Deux d'entre elles après avoir été cruellement outragées par la populace , conduites dans toute la ville sur des ânes , excédées des plus indignes traitemens , ont reçu la visite d'un officier municipal qui est venu leur demander leur déposition. Celle de ces deux sœurs à qui il restoit assez de force pour parler , a répondu : *Nous ne serons jamais les délatrices de ceux auxquels nous avons consacré nos soins & dévoué notre vie , & nous ne cesserons pas même dans cette occasion d'être les sœurs & les martyres de la charité.* — Le curé de la paroisse de Ste. Eulalie de la même ville a rétracté son serment. Le curé constitutionnel de Médoc s'est enfui à la même époque. Les citoyens de Médoc se sont assemblés aussi-tôt , & ont juré de ne pas recevoir d'autre curé que celui qui avoit été remplacé. Le département n'a osé se refuser à une volonté aussi

(a) Après la destruction des monasteres , sous Henri VIII & Elizabeth , on fut en Angleterre dans le même embarras ; sous le regne d'Elizabeth , on établit toutes sortes d'impôts & d'accises pour remplacer les secours que les pauvres avoient trouvés jusques-là chez les religieux. Voy. le Journ. du 1. Oct. 1783 , p. 229. — 15 Avr. 1786 , p. 604 & autres *ibid.*

déterminée. Des citoyens de Médoc sont venus chercher leur ancien curé réfugié ici & l'ont amené en triomphe. Depuis cet événement, un grand nombre d'ecclésiastiques jureurs se rétractent journellement.

On écrit de Metz en date du 24 Juillet ce qui suit. » Nous avons eu ici un spectacle, dont je ne vous instruis que les larmes aux yeux. Les sœurs de la Charité, chargées des enfans trouvés de l'hôpital de St. -Nicolas, montroient ici la même répugnance que partout ailleurs, pour l'évêque & les curés constitutionnels. On ne pouvoit les vaincre ; on leur donne le choix, ou de quitter leurs fonctions & l'hôpital, ou de renoncer à leurs premiers pasteurs. Il leur en a coûté de quitter ces enfans à qui elles servoient si dignement de meres ; elles ont fait ce sacrifice pour conserver leur foi. Il falloit les remplacer. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que parmi les femmes qui leur ont succédé, il a fallu bientôt en mettre plusieurs à la porte. Mais c'est cette légion d'enfans qu'il falloit voir ! Comme ils pleuroient les bonnes sœurs ! Comme ils demandoient qu'on les leur rendit ! Ils ont aussi eu leur épreuve pour la foi. On a voulu leur faire entendre la messe d'un jureur ; ils ont prié & conjuré qu'on leur donnât un prêtre catholique. *Nous serons bien sages*, crioient-ils, *nous entendrons bien dévotement la messe, mais ne nous donnez pas un jureur.* On menace du fouet ; *Eh bien ! oui, fouettez-nous, faites-nous mourir même ; mais nous voulons mourir dans notre Religion.* Voilà ce qu'ils criaient. Auriez-vous cru qu'un pareil exemple

fût réservé à notre siècle ? Je le laisse à vos réflexions, parce que j'en pleure d'attendrissement ; mais les pauvres enfans ont eu beau pleurer : nous ne sommes plus au tems où les larmes de la Religion & de l'enfance attendrissent certaines ames. »

La petite isle de Jersey est devenue l'asile d'un grand nombre de familles françoises. » Tous les jours, nous écrit-on, nous voyons arriver des côtes de Bretagne & de Normandie, des bâtimens remplis d'émigrans. Nos rues sont remplies de nobles, de dames, d'ecclésiastiques & de religieux : on diroit que c'est une ville françoise. La douceur de leurs mœurs, leur honnêteté, leurs manieres & l'aménité qu'ils mettent dans tous les rapports qu'ils ont avec nous, leur ont gagné l'affection de nos insulaires, qui ne montrent plus rien de cette antipathie qu'ils avoient contre les François. L'évêque de Tréguier est du nombre des émigrans. Ce prélat conserve ici la même austérité de mœurs qui le rendoit si respectable dans son diocèse : il se tient renfermé & paroît peu dans les sociétés. »

On apprend de Fribourg en Suisse, que la continuation ou résurrection de la célèbre abbaye de la Trappe, dans les plages helvétiques, y prend une consistance bien propre à encourager ces édifiens religieux à persévérer dans leur vocation. M. de Durfort, archevêque de Besançon, ayant écrit dans le tems pour obtenir la protection du canton en leur faveur, en reçut la réponse suivante.

„ La faveur dont votre grandeur a bien voulu appuyer la demande de la célèbre réforme de l'abbaye de la Trappe, par la lettre qu'elle a pris la peine d'adresser à son excellence de Gady, Avoyer regnant de

notre république, fut pour nous un motif bien pressant de l'accueillir favorablement, en accordant à ces saints anachorettes la permission de s'établir dans nos états, pour y pratiquer paisiblement leur regle. Nous nous empressons d'en faire part à votre grandeur, la priant d'agréer l'assurance des sentimens immuables de respect & de vénération avec lesquels nous avons l'honneur d'être, de votre grandeur, les très-humbles & bien affectionnés serviteurs, l'Avoyer, petit & grand conseil de la ville & république de Fribourg. „

Les évêques de Metz, de Verdun & de Nancy, réfugiés à Treves, ont envoyé à leurs diocésains le Bref du pape, avec la Lettre suivante.

„ Au clergé séculier & régulier, & à tous les fideles de nos dioceses respectifs, salut & bénédiction. Au moment, nos très-chers freres, où la foi, dont Jesus-Christ nous a constitués dépositaires, s'est trouvée en butte aux attaques combinées de toutes les erreurs & de toutes les hérésies, notre voix s'est fait entendre pour vous rappeler les principes immuables de votre croyance, & diriger votre conduite au milieu des orages. Notre doctrine étoit celle des apôtres, & elle a été celle de l'Eglise Gallicane toute entiere. Il ne restoit plus qu'à la voir solennellement confirmée par l'auguste successeur de Saint-Pierre, dans cette chaire apostolique qui est la mere & la maitresse de toutes les églises. C'en est fait, N. T. C. F., Jesus-Christ a parlé par sa bouche. Tous les nuages sont écartés; il n'est plus désormais de prétexte à l'incertitude, à la fluctuation, ni à l'erreur. Il faut opter entre Jesus-Christ & Bélial, entre la doctrine apostolique & les nouveautés profanes qu'on a la témérité de lui opposer. Que les ames fideles se réjouissent : la lumiere se répand sur tout Israël. Puisse sa clarté frapper aussi de son éclat, & deffiler les yeux de tous ceux qui, séduits,

égarés ou prévenus, s'étoient inconfidérément affis dans les ténèbres & dans l'ombre de la mort ! Qu'ils se relevent à cette vive lumiere, & viennent se jetter dans les bras de l'Eglise qu'ils ont mécon nue, mais dont la tendresse n'a cessé de pleurer sur eux, de les poursuivre & de les chercher avec sollicitude. Lancés dans la voie du schisme, tous leurs pas les conduisoient à une perte certaine : aujourd'hui le flambeau de la foi, dissipant toute obscurité, découvre les dangers qui échappoient aux regards ; & guide fidele de ceux qui s'attacheront à le suivre, il les fera marcher avec sûreté dans la voie de la paix & du salut. „

„ A ces causes, pour propager, autant qu'il sera en nous, les principes de la vraie doctrine, adressés à toutes les classes des fideles par le chef suprême de l'Eglise catholique, dans sa Lettre en forme de Bref, en date du 13 Avril ; leur procurer une regle sùre de conduite ; affermir dans le bien ceux qui sont établis, & ramener à l'unité de la foi ceux qui s'en sont écartés : nous avons pris de concert les mesures les plus efficaces, afin d'assurer l'impression & la prompte publication dudit Bref dans nos dioceses respectifs. Enjoignons & ordonnons à nos chers & fideles coopérateurs, d'employer tous les moyens qui seront en leur pouvoir pour le lire, répandre & faire connoître à tous ceux qu'il appartiendra.

Donné à Treves, où la persécution suscitée contre la Religion catholique & ses ministres, nous a forcés de nous retirer, ce 10 Mai 1791.

Signé, le cardinal de Montmorency, évêque de Metz ; H. L. R. Desnos, évêque de Verdun ; A. L. H. de la Fare, évêque de Nancy.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 3 Août*). Leurs hautes puissances ont, sur la proposition de S. A. S. Mgr. le prince Stadhouder-héréditaire, nommé gouverneur de Berg-op-Zoom, le lieutenant-géné-

ral W. G., baron de Nyvenheim, en place de feu le lieutenant-général baron de Hardenbroek.

Milord Auckland, ambassadeur de sa majesté Britannique, a reçu vendredi & samedi dernier deux couriers, l'un venu de Vienne & l'autre de Berlin. Le 1 de ce mois, une troisième estafette, aussi de Vienne, est arrivée chez son excellence. L'un de ces exprès a entr'autres apporté la nouvelle, qu'en vertu des ordres donnés par l'empereur aux plénipotentiaires Autrichiens, les conférences avoient été réentamées à Szigetova.

On vient de défendre ici deux gazettes françoises, *la Gazette nationale* ou *le Moniteur*, & *la Gazette universelle*, qui ne cessent depuis long-tems de calomnier les opérations de notre gouvernement.

BRUXELLES (le 6 Août). Nos sérénissimes gouverneurs-généraux sont partis hier matin pour procéder à l'inauguration, qui aura lieu à Ypres lundi prochain, & le mercredi ensuite à Tournay. L'inauguration s'est faite à Malines le 28 du mois dernier.

On a été bien surpris ici de voir consigné dans une feuille périodique de Liege, intitulée *Le Vengeur* *, un article contre le cardinal-archevêque, farci de calomnies lâches & dégoûtantes. On voudroit attribuer à ce respectable prélat la scène affreuse & inouïe qui s'est passée à son égard le 17 du mois dernier *. Toute la Belgique se récrie contre une imposture si grossière & si publiquement démentie. S. Ex. le comte de Metternich a été deux fois chez le cardinal, pour lui exprimer sa profonde indignation contre le lâche & indigne

* N. 34,
p. 375.

* Voyez
le dern.
Journ.
1 Août,
p. 532.

procédé d'un jeune étourdi; le procureur-général du conseil de Brabant ayant pris des informations juridiques, le coupable est aujourd'hui sous la main de la justice. Et voilà l'*ex-directeur du théâtre de Bourdeaux*, qui, après nous avoir fait lui-même l'histoire

* N. 29, plaissante de sa banqueroute *, vient d'adjuger
p. 295. tous les torts de cette aventure affreuse au paisible & modeste archevêque ! A qui croire ?

Au ministre plénipotentiaire, au conseil-souverain, à toute une ville, à toute une nation, témoins du fait ? Ou bien à un François réfugié à Liege ?... Comme il y a des gens extrêmes en tout, il se trouve ici des enthousiastes qui s'en prennent à l'évêque-prince de Liege, & trouvent à redire qu'ayant éprouvé lui-même le poids de l'injustice, il laisse fabriquer dans ses états des libelles qui déchirent ses plus respectables confreres dans l'épiscopat : mais les hommes modérés & équitables sont bien convaincus que le vertueux prince ne connoît ni le calomniateur ni sa feuille (a). Ils sont également persuadés que le seigneur, trésorier de la cathédrale, que le nouvel Aretin appelle son dieu titulaire, son garant, son mécène,

(a) La solution de cette difficulté se trouve tout uniment dans le libelle même. Il y est marqué expressément, ON SOUSCRIT AU BUREAU DES POSTES IMPÉRIALES. Eh bien, que peut faire à cela le prince-évêque ? N'est-ce pas ce terrible *bureau* qui perd la Belgique, sans que ni la police, ni les États, ni le souverain même ait pu jusqu'ici y mettre obstacle * ? Et l'on voudroit rendre responsable de ces atrocités l'évêque-prince, à peine de retour dans ses états, & ayant bien d'autres choses à décerner que le châtimement des Aretins !

* Voyez
le dern.
Journ., p.
534. —
25 juin,
p. 517.

est par sa place, autant que par son caractère, incapable de protéger ou d'encourager de pareils excès.

Mais ce qui est bien plus alarmant que toutes les injures accumulées contre les chefs de la nation Belgique, c'est le dessein manifeste de faire naître une nouvelle révolution dans nos provinces. Car l'homme de Bourdeaux ne cesse d'avertir que nous en sommes menacés, & par-là répand non-seulement l'inquiétude dans tous les esprits, mais encourage les mal-intentionnés par l'espérance du succès. Dans son n. 38, il nous dit en termes exprès, en parlant de Bruxelles : *„ Il est certain que sans notre nombreuse garnison, nous verrions se renouveler toutes les scènes de la rebellion „*; & d'autres propos semblables, qui jettent sans sujet, l'effroi dans le gouvernement & les peuples, qui ébranlent la confiance publique, & communiquent à tous les esprits la commotion la plus dangereuse.

Les *quilles* font le mot de la dernière énigme.

LOGOGRIPE.

JE suis dans le milieu du monde,
 J'ai quatre pieds dans un tonneau;
 Je ne suis point en terre, encore moins dans l'eau,
 Et cependant je suis dans l'onde.
 Je dis fort souvent non, & ne dis jamais oui:
 Je suis en même tems la tête d'une anguille,
 Et la queue au serpent;
 Jamais pourtant je ne frétille:
 Or devinez mon sort plaisant.

Dans le dernier Journal, p. 509, l. 8, de prophete, lisez des prophetes. — p. 511 & 512, il se trouve quelques fautes par la précipitation avec laquelle on a tiré le feuillet sans attendre l'épreuve où elles étoient corrigées; pag. 511, l. 4, lisez

induiti,

Quem reprobant tua vota, luxum;
Strophe 7 de la même page, v. 3, lisez

Divinitates helluonum

Laudat ovans parasitus, escas;
P. 512, strophe 4, v. 1, lisez

An somniantis facula Lucretii,

Strophe 6, v. 3, lisez

Quàm sinister

Corda sopor malè fascinata

Urget!

T A B L E.

TURQUIE	(Constantinople.	593
RUSSIE	(Petersbourg.	594
ESPAGNE	(Madrid.	ibid.
DANEMARCK	(Copenhague.	596
SUEDE	(Stockholm.	597
POLOGNE	(Varsovie.	598
ITALIE	{ Rome.	600
	{ Naples.	604
ANGLETERRE	(Londres.	ibid.
	{ Vienne.	608
	{ Berlin.	610
ALLEMAGNE	{ Ratisbonne.	612
	{ Cologne.	616
FRANCE	(Paris.	617
PAYS-BAS	{ La Haye.	634
	{ Bruxelles.	635

T A B L E

Alphabétique des matieres de littérature
& de philosophie, depuis le 1^{er}. Mai
1791.

<i>ADHÉSION de l'université de Caen à son évêque légitime</i> , 15 Juillet	477
<i>Administration (sur l') de M. Necker, par lui-même</i> , 15 Juill.	414
<i>Adresse d'un électeur du département du Doubs, à ses commettans</i> , 15 Juin	270
<i>Alembic philosophique, ou comparaison littéraire & morale des affaires du jour, avec le génie des siècles passés</i> , 15 Mai	83
<i>Amour (l') de Jesus au S. Sacrement de l'Autel</i> , par H. M. Boudon, 15 Août	585
<i>Apologie du clergé de France &c.</i> 15 Août	576
<i>Arcæ vivæ applausus, secundum nova & vetera &c.</i> , 15 Juin	262
<i>Armoiries, leur origine</i> , 1 Juill.	326
<i>Assemblée nationale, origine de ses maximes sur l'égalité</i> , 1 Mai	20
— <i>nouvel outrage qu'elle fait à la Religion</i> , ibid.,	52
— <i>sa conduite plus atroce que celle des Huns &c.</i> , 15 Mai	92
— <i>tableau pittoresque de cette cohue</i> , ibid.,	100
— <i>délibérations de l'Empire sur ses décrets spoliateurs</i> , 15 Juin	284
<i>Avignon, protestation des citoyens de cette ville contre la réunion de ce pays à la France</i> , 15 Août	601
<i>Avrillot, (Barbe) sa béatification</i> , 1 Juill.	354

<i>Beleuchtung des catechetischen &c. ; ou Examen du catéchisme de Schneider</i> , 1 Juill.	335
<i>Bernard</i> , (S.) anecdote remarquable sur ce religieux abbé, 1 Août	491
<i>Brienne</i> (M. de), système de ce ministre sur les affaires de l'Eglise, réalisé, 1 Août	508, 527
<i>Burke</i> , (M. Edmond) réflexions de ce savant Anglois sur la révolution de France, 1 Juin	163, 202 & suiv. — 15 Juin
	243
<i>Cagliostro</i> , fin du procès de ce charlatan, 15 Mai	125
—— détails sur sa sentence, 15 Juin	279
<i>Catéchisme à l'usage de tous les catholiques Romains</i> . — <i>Catéchisme à l'usage du peuple</i> , 15 Août	576
<i>Catéchisme sur le schisme</i> , à l'usage de M. de Périgord, ancien évêque d'Autun, 15 Juill.	418
<i>Catéchismes</i> (les nouveaux) sont autant de moyens de séduction, 1 Juill.	337
<i>Catholiques</i> , persécutés en France, 1 Juin	215, 221 — 15 Juin 307 — 1 Juillet
	380 & suiv.
<i>Clergé</i> , injustice de sa spoliation, réflexion d'un protestant à ce sujet, 1 Juin	182
<i>Collection ecclésiastique &c.</i> , par M. l'abbé Barriel, 1 Juillet	345
<i>Colonnes Juliennes</i> , description qu'en fait M. Coxe, 15 Juillet	410
<i>Compte rendu le 22 & 23 Février à l'assemblée nationale</i> , sur les excès commis à Nismes, 1 Juin	191
<i>Convulsionnaires</i> , agissent dans la révolution, 1 Août	509
<i>Correspondance du cardinal de Bernis</i> , 15 Mai	89
<i>Coup-d'œil rapide sur la constitution civile du clergé &c.</i> , 15 Mai	93
	Critische

DES MATIERES. 641

<i>Critische Bemerkungen &c. Observations critiques sur le gouvernement des Pays-Bas</i> , 15 Juin	263
<i>Croisades, avantages qui en ont résulté</i> , 1 Juill.	326
<i>Déclaration du roi à tous les François, lors de sa sortie de Paris</i> , 15 Juillet	454
— 1 Août	536
<i>Delaulnaye, entreprise de cet écrivain</i> , 15 Mai	88
<i>Déluge, réflexions sur ce grand événement</i> , 1 Mai	5
<i>Démocratie (la), réprouvée par J. J. Rousseau</i> , 1 Juin	170
<i>Développement des principes de plusieurs députés laïcs</i> , 15 Août	577
<i>Dévotion envers le Sacré-cœur, esprit & bornes de cette dévotion</i> , 15 Juillet	428
<i>Discipline de l'Eglise, réflexions sur les variations qu'elle a essuyées</i> , 1 Juin	223
<i>Discours de M^{de}. l'abbesse des Bénédictines de Montargis &c.</i> , 15 Mai	140
<i>Dissertatio bina : justitiam altera exhibens &c.</i> , 15 Août	581
<i>Divorce (la question du) discutée sous les rapports du droit naturel &c.</i> , 15 Mai	97
<i>Droits de l'homme, plagiat de l'assemblée nationale dans la déclaration qu'elle en a faite</i> , 1 Mai	20
<i>Duprat (le comte) devenu théologien</i> , 1 Juillet	344
<i>Education, réflexions sur les ouvrages qui traitent de cet objet</i> , 1 Juillet	347
<i>Egalité, ce que pensent J. J. Rousseau & Raynal, sur ce système</i> , 1 Mai	18
<i>Eglise, l'espece, la mesure & la durée de ses tribulations sont entre les mains de la Providence</i> , 15 Août	567
<i>Eglise de France, spectacle qu'elle présente</i> , 15 Août	571
Tom II.	

<i>Élection (de l') des évêques &c.</i> , 15 Août	578
<i>Esprit, pensées & maximes de M. l'abbé Maury &c.</i> , 1 Août	483
<i>Evêques intrus, ce qu'il faut penser de leurs lettres pastorales</i> , 15 Juin	313
<i>Extrait de l'Histoire universelle touchant Henri III, roi d'Angleterre &c.</i> , 15 Juillet	422
— <i>de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, & des Mémoires de Tillemont, concernant la déposition de S. Athanase par les Ariens</i> , 15 Juillet	425 & suiv.
<i>Extrait d'une lettre adressée aux rédacteurs du Journ. gén. de France</i> , 15 Mai	111
<i>Faydit, caractère de ce janséniste</i> , 1 Mai	24
<i>Fideles (les) du diocèse de Clermont, à M. J. F. Perrier, se disant évêque du département du Puy-de-Dôme</i> , 15 Août	587
<i>France, état actuel, civil & religieux de ce royaume</i> , 1 Juillet	381
— 15 Août	628
<i>Francs-Maçons, menacés d'une destruction générale</i> , 15 Août	599
<i>Freymüthige Gespræche &c.</i> , 1 Juillet	338
<i>Genevieve (l'église de Ste.) profanée par la sépulture des impies</i> , 1 Mai	52
— 15 Juin	302
— 1 Août	556
— <i>prédiction remarquable touchant ce beau temple, ibid.</i>	557
<i>Grands hommes, réflexions sur l'espèce d'honneur que l'assemblée-nationale leur décerne</i> , 15 Mai	52
<i>Grégoire, portrait de cet intrus</i> , 1 Juin	219
<i>Histoire abrégée de la Religion, avant la venue de Jesus-Christ &c.</i> , 1 Mai	3
<i>Histoire générale & particulière des religions & du culte de tous les peuples &c.</i> ; par M. De-launaye, 15 Mai	87

DES MATIERES. 643

Historiæ Biblicæ V. & N. Testamenti &c.,	
15 Août	583
Homond (M. l'), zèle de cet auteur pour l'instruction de la jeunesse, 1 Mai	4
Jansénisme, part que cette secte a eue dans la révolution françoise, 1 Août	509
Iberson, (André) sa béatification, 1 Juillet	351
Idée sommaire de l'état déplorable de l'Eglise de France &c., 15 Juin	253
Jésuites, témoignage que leur rend la gazette de Harlem, 15 Mai	94
— ce qu'en a dit dans un discours public un illustre prélat, 15 Août	617
— motion d'un nonce Polonois pour leur rétablissement, 1 Juillet	373
Impiété (l') prépare la ruine des états, 15 Juillet	447
Imprimerie, réflexions diverses sur son invention, 1 Juillet	327
Intrus, jugement qu'en porte un périodiste, 1 Juin	225
— mort frappante de plusieurs, ibid.	227
Lamoignon (M. de), part qu'il a eue dans les affaires actuelles de l'Eglise, 1 Août	508, 527
Lettre à l'auteur du Journal & réponse sur l'antiquité du serment des évêques au pape, 1 Mai	25
Lettre au même sur les maux qui désolent l'Eglise, 15 Mai	108
Lettre au même, 15 Août	588
Lettre d'un vicaire Ardennois à l'arch. de Rheims, 15 Août	571
Lettre à M. Talleyrand ancien évêque d'Aulun &c., 15 Août	577
Lettre pastorale de S. A. l'évêque-prince de Liège, sur la constitution civile du clergé, 15 Mai	101

— des évêques députés à l'assemblée-nationale, au Bref du pape, 1 Juillet	341
— de M. l'évêque de Troyes au soi-disant évêque du département de l'Aube, ibid.	343
— pastorale de M. l'archevêque de Lyon, sur l'usurpation de son siège, 1 Août	502
— du clergé de Besançon à l'archevêque, 1 Août	504
— d'un ecclésiastique de Paris à un illustre prélat des Pays-Bas, 1 Mai	70
— des catholiques de Strasbourg au pape sur le serment civique, 15 Mai	121
— des évêques de Metz, de Verdun & de Nancy à leurs diocésains, 15 Août	633
— de M. de Bouillé à l'assemblée-nationale, 15 Juillet	467
Loi Mosaique, ses rapports avec la loi nouvelle, 1 Mai	10
Luther (le système de) manqué, 15 Mai	91
Marmotte, observations sur la vie & la nature de cet animal, 15 Juillet	405
Mémoire sur l'instruction & l'éducation nationales; par Léonard Bourdon de la Croisière &c., 1 Juillet	347
Mémoires de M. le duc de Choiseul &c., 1 Juillet	332
Mémoires du maréchal de Richelieu, 1 Août	495
Necker, jugement de cet ex-ministre sur les affaires de France, 15 Juillet	414
Nismes, excès commis sur les catholiques par les protestans de cette ville, 1 Juin	191
— 1 Juillet	381
Notice sur F. A. E. Bruyninx, official d'Anvers, 1 Mai	78
— sur François-Joseph van de Poele, théologal de Bruges, ibid.	79
— sur P. J. Henry, ancien curé de Surice, 1 Juillet	389

— sur <i>Gabriel-Victor Riqueti comte de Mirabeau</i> , <i>ibid.</i>	390
— sur <i>Joseph-Philippe, comte de Spaur, évêque-prince de Brixen</i> , 1 Août	558
<i>Observations sur le rétablissement du divorce &c.</i> ; par <i>M. Bouchotte</i> , 15 Mai	95
<i>Observations sur le décret de l'assemblée-nationale, qui ordonne la circonscription des paroisses</i> ; par <i>M. Grégoire &c.</i> , 15 Mai	98
<i>Observations sur le gouvernement des Pays-Bas, ou Lettre d'un officier Autrichien à son ami à Liege</i> , 15 Juin	263
<i>Ode à mes concitoyens</i> , par <i>M. l'abbé Verdier</i> , 1 Juillet	348
<i>Opinion de M. l'évêque de Lydda, sur le rapport du comité ecclésiastique, concernant l'organisation du clergé &c.</i> , 15 Juin	264
<i>Pape (Bref du) aux évêques de France</i> , 15 Mai	136
— <i>Bref du même à l'archevêque d'Avignon & aux évêques de Carpentras</i> , 1 Juin	231
— <i>autre au clergé François, resté catholique</i> , 15 Juin	279
— <i>recours des plus grands docteurs de l'Eglise au jugement du Pape</i> , 1 Mai	22
— <i>atrocités commises à Paris sur l'effigie du Pape</i> , 1 Juin	214
<i>Paris tel qu'il est &c.</i> , 15 Mai	99
<i>Peinture à l'huile, raisons qui en assurent l'invention à van Eyck</i> , 1 Juillet	329
<i>Phénomene extraordinaire en Toscane</i> , 15 Juillet	437
<i>Philosophes, cause des désordres publics</i> , 1 Août	551
<i>Pistoie, démission de l'évêque de cette ville</i> , 1 Juillet	355
— 1 Août	528
<i>Pologne, révolution arrivée dans ce pays</i> , 1 Juin	194

— <i>sa nouvelle constitution</i> , 15 Juin	273
— <i>notions sur le caractère des Polonois</i> ,	
1 Juillet	369
<i>Postes, inconvéniens d'une administration des postes trop éloignée, moyens d'y remédier</i> , 1 Août	534
<i>Postillon Européen, calomnies de l'auteur de cette feuille, contre ce qu'il y a de plus respectable</i> , 1 Juin	238
<i>Priestley, son irreligion & sa démagogie, punies par le peuple</i> , 15 Août	606
<i>Prospectus, inutiles ou dangereux</i> , 15 Juillet	432
<i>Protestation du Nonce apostolique contre la capitulation impériale</i> , 15 Août	612
<i>Quæstiones scripturificæ &c.</i> , 1 Juillet	334
<i>Question (la) du divorce, discutée sur les rapports du droit naturel &c.</i> , 15 Mai	97
<i>Questions d'un vicaire Ardennois, faites au nom des catholiques des Ardennes, au Sr. Philibert soi-disant évêque du département des Ardennes &c.</i> , 15 Juin	259
<i>Raynal, extrait de la lettre de cet écrivain à l'Assemblée-nationale</i> , 15 Juin	305
<i>Réflexions sur la révolution de France, par le Right honorable Edmond Burke</i> , 1 Juin	163
15 Juin	243
<i>Religieuses, traitemens cruels qu'on leur fait essuyer à Paris &c.</i> , 1 Mai	57
<i>Religieuses des Pays-Bas, accueillies en Amérique</i> , 1 Mai	76
<i>Religion, son importance & sa nécessité dans un état</i> , 1 Juin	177
— <i>aveu remarquable de J. J. Rousseau à ce sujet</i> , 1 Mai	18
<i>Reveil (le) des rois, ou essai sur la fausseté des principes des démocrates actuels &c.</i> , 15 Août	563
<i>Roi de France, preuves de sa captivité</i> , 1 Mai	
— <i>son évafion & arrestation</i> , 1 Juillet	386

DES MATIERES. 647

<i>— détails sur ces événemens ,</i>	15 Juillet	450
<i>Roi (au) très-chrétien , sur la persécution de l'E-</i> <i>glise ,</i>	15 Août	579
<i>Rome , intérêt qu'elle a toujours pris au sort des</i> <i>rois malheureux ,</i>	1 Août	526
<i>Rousseau , passage remarquable de cet auteur sur</i> <i>l'autorité souveraine ,</i>	1 Mai	18
<i>Royaumont , jugement sur l'abrégé de l'histoire-</i> <i>sainte qui a paru sous ce nom ,</i>	1 Mai	16
<i>Sacerdoce catholique , haine que lui ont toujours</i> <i>portée les sectaires & les impies ,</i>	15 Juillet	448
<i>Samson , réflexions sur sa force & ses exploits ,</i> <i>1 Mai</i>		7
<i>Schisme , ses effets ,</i>	1 Juin	230
<i>— 15 Juillet</i>		418
<i>Schneider , portrait de ce professeur de Bonn &</i> <i>examen de son catéchisme ,</i>	1 Juillet	335 & suiv.
<i>— renvoyé par l'électeur de Cologne ,</i>	15 Juillet	444
<i>— Ode qui lui est adressée ,</i>	1 Août	510
<i>Scriptura sacra contra incredulos &c. ,</i>	15 Août	586
<i>Septante (version des) , effets qu'elle a produits</i> <i>sur les nations ,</i>	1 Mai	14
<i>Serment prêté par les évêques au pape ,</i>	1 Mai	25
<i>Serment civique , opprobre de la constitution &</i> <i>des législateurs François ,</i>	1 Juillet	379
<i>— événemens frappans , arrivés à quelques</i> <i>personnes qui l'ont prêté ,</i>	15 Mai	148 , 1 Juin
<i>— rétractations de ce serment ,</i>	1 Juin	227
<i>— 15 Juin</i>		308 & 312
<i>— ce qu'il faut penser de la multiplicité de</i> <i>semblables actes religieux ,</i>	1 Juillet	378
<i>Suisse , sa population , & celle des pays Gri-</i> <i>sons ,</i>	15 Juillet	412
<i>Système social , (des premiers principes du) ap-</i> <i>pliqués à la révolution présente ,</i>	1 Mai	17

<i>Système (le) de Luther, manqué, ou avis aux acquéreurs des biens nationaux, 15 Mai</i>	91
<i>Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen âge &c.; par M. Koch, 1 Juillet</i>	323
<i>Testament (l'ancien), ses figures sont une prophétie des événemens du nouveau, 1 Mai</i>	10
<i>Tolérance, raffinement de persécution en France contre les catholiques, 1 Juin</i>	216
<i>Toscane, présages favorables au bonheur de ce pays sous le gouvernement de Ferdinand III, 1 Août</i>	528
<i>Traité de la joie de l'ame; par le P. Amb. de Lombez, 15 Mai</i>	100
<i>Trappe (la), accueil qu'on fait en Suisse aux religieux de cette abbaye, 1 Mai</i>	65
<i>Trinité, la scholastique n'en a pas altéré le dogme, 1 Mai</i>	21
<i>Vaudeville adressé au club des Jacobins, 15 Mai</i>	149
<i>Vengeur (le), impostures renfermées dans cette feuille, 15 Août</i>	635
<i>Vers imités d'Horace, 1 Mai</i>	31
<i>Vie privée du maréchal de Richelieu &c., 1 Août</i>	492
<i>Unigenitus (la Bulle), son importance, ibid.</i>	558
<i>Voltaire, une des principales causes des maux qui affligent la France, 1 Juillet</i>	395
<i>— préparatifs pour son apo théose, ibid.</i>	384
<i>— translation de la carcasse de cet impie dans l'église de Ste. Genevieve, 1 Août</i>	556
<i>— contraste de la conduite des françois à son égard à deux époques différentes, 15 Août</i>	625
<i>Voyageur François, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau monde &c., 1 Août</i>	490
<i>Voyage en Suisse par M. W. Coxé &c., 1 Juillet</i>	403
Fin de la table des matieres.	